



# Développement Fédéral



Révéler la passion qui vous anime.





# **Développement** Fédéral

# Sommaire

## **P07** **ÉDITORIAL**

CHRISTIAN BABONNEAU

Président général de la Fédération Sportive et Culturelle de France

## **P10** **LE PROJET ÉDUCATIF**

RÉAFFIRMER LES FINALITÉS FONDATRICES DE LA FSCF

|                            |     |
|----------------------------|-----|
| <b>A</b> L'Ouverture       | P12 |
| <b>B</b> Le Respect        | P13 |
| <b>C</b> L'Autonomie       | P14 |
| <b>D</b> La Solidarité     | P14 |
| <b>E</b> La Responsabilité | P15 |

## **P16** **LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT**

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FSCF

## **P18** **A DÉVELOPPER L'OFFRE D'ACTIVITÉS FÉDÉRALES**

### **P20 AXE 01**

**Axer notre offre d'activités sur nos objectifs éducatifs**

|     |                                                                          |
|-----|--------------------------------------------------------------------------|
| P20 | Programme 1 : Activités gymniques et d'expression                        |
| P22 | Programme 2 : Autres activités sportives                                 |
| P23 | Programme 3 : Activités culturelles et artistiques                       |
| P25 | Programme 4 : Politique événementielle                                   |
| P26 | Programme 5 : Développement territorial des activités                    |
| P27 | Programme 6 : Développement de la spécificité de notre offre d'activités |

### **P28 AXE 02**

**Développer une offre de pratiques sportives, culturelles et socioéducatives**

|     |                                                                        |
|-----|------------------------------------------------------------------------|
| P28 | Programme 7 : L'offre de multi et pluri activité                       |
| P29 | Programme 8 : Les activités de forme – détente                         |
| P30 | Programme 9 : Les activités de randonnées et de pleine nature          |
| P31 | Programme 10 : Les activités de la petite enfance                      |
| P32 | Programme 11 : Les activités périscolaires, de vacances et de tourisme |

## **P34**

### **B MENER DES POLITIQUES TRANSVERSALES POUR LA SANTÉ, LA SOLIDARITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

#### **P36 AXE 03**

##### **Promouvoir la santé, le bien-être et le mieux-être**

P36 Programme 12 : Protection des publics, prévention et éducation à la santé

P38 Programme 13 : Accueil "Santé, bien-être, mieux-être"

#### **P39 AXE 04**

##### **Contribuer à la cohésion sociale**

P39 Programme 14 : L'intégration solidaire

P41 Programme 15 : Actions en faveur de la jeunesse

#### **P42 AXE 05**

##### **S'inscrire dans le développement durable**

P42 Programme 16 : Le développement durable

P45 Programme 17 : Conservation et sauvegarde du patrimoine

## **P46**

### **C CONDUIRE ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION**

#### **P48 AXE 06**

##### **Faire du développement territorial et associatif une priorité**

P48 Programme 18 : Adapter, renforcer et développer nos instances territoriales

P50 Programme 19 : Accompagnement, reconquête et conquête des associations

#### **P51 AXE 07**

##### **Adapter et optimiser notre offre de formation**

P51 Programme 20 : La formation des animateurs fédéraux

P53 Programme 21 : La formation des animateurs/directeurs BAFA-BAFD

P54 Programme 22 : La formation des formateurs

P55 Programme 23 : Les formations politiques et managériales

P56 Programme 24 : Les formations qualifiantes et professionnelles

#### **P58 AXE 08**

##### **Développer nos outils de communication et de promotion**

P58 Programme 25 : Communication interne

P59 Programme 26 : Communication externe

#### **P60 AXE 09**

##### **Affirmer le positionnement de la fédération dans son environnement national et international**

P60 Programme 27 : Affirmer notre affinité

P61 Programme 28 : Relations avec les réseaux nationaux

P62 Programme 29 : FICEP et relations internationales

#### **P63 AXE 10**

##### **Développer la recherche de ressources complémentaires**

P63 Programme 30 : Recherche de partenariats

P65 Programme 31 : Politique tarifaire fédérale

P67 Programme 32 : Optimisation du patrimoine et développement des filiales

#### **P68 AXE 11**

##### **Adapter et améliorer notre gouvernance**

P68 Programme 33 : Adaptation des missions et compétences des instances nationales et territoriales

## **P70 GLOSSAIRE**

# ■ Introduction

# Christian Babonneau

## Président général de la Fédération Sportive et Culturelle de France



Le Congrès fédéral organisé à la Baule en novembre 2012 a marqué pour notre fédération le démarrage du mandat du comité directeur pour l'Olympiade 2012-2016.

À cette occasion, j'ai exprimé la vision d'un avenir ambitieux pour notre fédération, à travers onze axes sur lesquels nous nous sommes appuyés pour construire le projet de développement de la fédération.

Le projet quadriennal de développement fédéral a été approuvé par l'assemblée générale convoquée lors des assises de printemps à Villeneuve d'Ascq organisées en mars 2013.

Ce travail de conception et de formalisation aura mobilisé tant d'énergies, de compétences et d'engagements que je dois tout d'abord saluer et remercier tous celles et ceux, nombreux, qui ont contribué à son élaboration.

Le premier intérêt de ce travail réside dans l'effet mobilisateur et rassembleur des acteurs fédéraux dans une même démarche collective.

Une formalisation indispensable dans un document qui permettra, à chacune de nos instances, et à chaque fois que nécessaire durant cette période, de vérifier que les actions engagées s'inscrivent dans la démarche du projet de développement avec l'ambition d'atteindre les objectifs.

### L'AFFIRMATION DE NOTRE IDENTITÉ

En préambule au projet de développement, le "projet éducatif" rappelle d'abord notre identité. Celle-ci doit guider notre conduite. C'est pour cette raison que ce document, qui en lui-même a sa raison d'être et toute sa légitimité, est ici repris pour rappeler les finalités fondatrices de notre fédération. Il est nécessaire de faire valoir cette identité auprès des associations affiliées et des licenciés, mais aussi auprès des partenaires qui nous accordent leur reconnaissance et leur soutien.

### UNE ORGANISATION FÉDÉRALE EFFICACE

Ce projet de développement va guider notre organisation fédérale. Chacun des 11 axes de développement et des 33 programmes qui en découlent seront animés et suivis par les élus qui composent le comité directeur et le bureau fédéral mis en place en décembre 2012.

Il a vocation à constituer le support dans toutes les discussions avec les partenaires institutionnels de la fédération, et tout particulièrement les ministères.

Les services fédéraux et la direction technique nationale en tireront leurs priorités d'actions pour la mise en œuvre du projet, par l'appui aux structures territoriales et aux commissions nationales, pour une déclinaison des objectifs à atteindre.

Les commissions nationales vont s'engager dans la mise en œuvre opérationnelle des actions déclinées dans ce projet, selon leur domaine d'activité.

L'impulsion fédérale dont ce projet porte l'ambition doit tout naturellement bénéficier aux associations et au public qu'elles accueillent. Le relais indispensable par les comités départementaux et les ligues régionales, et leurs commissions techniques lui donneront sa concrétisation sur tout le territoire.

### UNE FEUILLE DE ROUTE POUR L'ACTION

Enfin, et peut-être surtout, ce projet de développement doit guider notre action pour au moins ces quatre années. Il faut prendre bien sûr ce projet de développement comme un guide, comme un support à notre action collective, et non pas comme un carcan qui viendrait réduire les initiatives.

Parmi les actions prévues, certaines seront peut-être revues et adaptées. Nous pourrions être contraints à en abandonner ou en reporter d'autres.



Nous pourrions plus positivement, aussi, en ajouter des nouvelles pour toujours mieux nous adapter aux temps présents.

Ce document doit être aussi une aide pour nos ligues régionales et nos comités départementaux, lesquels pourront construire, dans la cohérence du projet commun et avec leurs spécificités, leur propre projet de développement territorial.

Comme il a été précisé au Congrès de la Baule, ce projet repose aussi sur 3 mots clefs : fidélité, adaptation, développement.

## FIDÉLITÉ

**La fidélité à notre histoire** bien sûr et à nos engagements associatifs ! Notre fédération, forte de ses 115 ans d'histoire, a toujours sa raison d'être. Celle qui, inscrite dans l'article premier de ses statuts, reste aujourd'hui de la plus grande actualité.

Née le 24 juillet 1898 notre fédération a porté successivement différents titres avant de devenir la FSCF d'aujourd'hui. Les activités gymniques qui ont présidé à sa création constituent toujours le cœur de nos activités ! Les patronages fondateurs se sont transformés en associations, et bon nombre, nous sont toujours fidèlement affiliés.

En revanche, d'autres se sont éloignés ! Il sera de notre devoir de reconquérir ces grandes associations traditionnelles et de les fidéliser à nouveau à la fédération.

**La fidélité à l'action entreprise** par tant de générations de dirigeants qui, tour à tour, ont apporté leur pierre à l'édifice fédéral. Ils sont nombreux et nous ne pourrions ici tous les citer ! Du Docteur Paul Michaux notre fondateur qui a inscrit la dimension sociale dans les gènes de notre fédération, jusqu'à Jean Vintzel mon prédécesseur qui aura tant contribué à la reconnaissance de la FSCF auprès des partenaires institutionnels et qui, durant 10 ans, aura lancé tant de projets que nous avons aujourd'hui encore à poursuivre.

## La fidélité à des valeurs

Ce présent document comprend deux parties :

La première réaffirme les finalités fondatrices de notre fédération. C'est son projet éducatif.

La seconde partie développe nos axes de développement en programmes et en actions.

Il faut insister ici sur l'indispensable cohérence de l'ensemble. Il n'y a pas de programme qui puisse être isolé. Il n'est pas une action qui n'aurait réellement de sens et de fondement si elle ne s'appuyait pas sur nos finalités éducatives.

Mais la fidélité n'est ni l'immobilisme ni le conservatisme et la FSCF a toujours su être dans son temps. Rappelons pour mémoire que la FSCF a contribué à la création :

- du serment olympique,
- de la licence nominative,
- de l'avènement du sport féminin,
- de la coupe de France de football,
- de l'assurance sportive,
- du contrôle médical,
- du brevet sportif populaire.

En 1968 la fédération a officiellement affirmé son investissement dans le secteur socioculturel en devenant la Fédération Sportive et Culturelle de France.

La fédération a su aussi construire et faire vivre ses partenariats. En 1932, la FGSPF était reconnue d'utilité publique. Aujourd'hui, la FSCF bénéficie de divers agréments ministériels. A ce titre, elle est associée à une mission de service public pour le développement des activités sportives.

## ADAPTATION AU TEMPS PRÉSENT

Cet effort permanent d'adaptation aux réalités et aux enjeux du temps présent doit être évidemment poursuivi et ce projet de développement en est le garant.

L'adaptation aux réalités économiques est indispensable. Nous ne pourrions pas ignorer les difficultés économiques et d'emploi que traversent un grand nombre de familles, donc aussi de nos licenciés. Nous ne pourrions pas ignorer non plus la nécessité du redressement des finances publiques et des efforts qui en résulteront. Le projet de développement fédéral nous impose de multiplier nos partenariats afin de tendre vers une plus grande autonomie financière.



L'adaptation à la part croissante des territoires dans les politiques publiques devra être à la fois continuée et mieux anticipée. Ce projet de développement pose très clairement la priorité du développement territorial.

Il nous faudra renforcer nos ligues régionales et nos comités départementaux : leur permettre de tenir leur rôle de relais au plus près des associations affiliées, leur rendre un service plus efficace, afin de mieux valoriser les partenariats avec les collectivités territoriales et les établissements d'intercommunalité.

L'adaptation à la professionnalisation de nos structures doit accompagner le développement fédéral. Dans ces années à venir, il faudra que l'engagement des bénévoles soit encore plus facilité et pris en compte. Mais pour cela, il faudra que nous acceptions les aides professionnelles, et les méthodes qui parfois "bousculent" nos habitudes. Nous ferons suivant nos moyens et nos capacités, mais chacune et chacun doit trouver sa place, au service du projet commun, et pour le bien de l'institution que nous aimons. L'accompagnement des jeunes au travers du service civique ou des emplois d'avenir permettra aussi de contribuer au développement de la fédération.

## FORTE VOLONTÉ DE DÉVELOPPEMENT

Nous avons l'habitude lors de chaque nouvelle mandature d'élaborer un rapport d'orientations, et de le décliner en programme d'actions. Nous y avons substitué un seul et même document intitulé "Projet de développement fédéral". Ce choix est clair et je l'assume, il marque notre volontarisme. Durant ces prochaines années, nous ne pourrons pas et nous ne devons pas nous contenter de préserver nos acquis et de gérer les affaires courantes.

Notre réussite passera par une forte volonté de développement tant qualitatif que quantitatif, deux qualificatifs qu'il convient de ne pas opposer ! C'est en améliorant la qualité de notre offre que nous gagnerons de nouvelles affiliations et de nouveaux licenciés. Se fixer des objectifs quantitatifs ne doit pas effrayer, parce que notre vocation affirmée est bien d'essayer de toucher le plus grand nombre, parce que, plus nous serons nombreux, plus nous aurons les moyens de porter efficacement notre projet, et plus nous contribuerons au bien-être de tous nos licenciés.

Notre avenir passe par le développement de nos activités. Deux axes de développement sont consacrés à notre offre d'activités. Nos activités gymniques, sportives, artistiques et culturelles qui constituent le cœur de notre offre contribueront à notre réussite commune. L'adaptation et l'amélioration de nos offres pour mieux répondre, dans le cadre de nos objectifs éducatifs, aux attentes de nos associations et de nos licenciés devront être envisagées. Comme doit l'être l'ouverture à de nouveaux publics, à d'autres tranches d'âges et pourquoi pas sous des formes nouvelles à créer.

Un autre axe concerne les activités à fort potentiel de développement. Le domaine des activités de la forme et de détente, de plein air, de la petite enfance... sont des domaines où nous avons acquis de l'expérience, nous avons aujourd'hui des atouts à faire valoir. Ces activités, parce qu'elles concourent à la santé et au bien-être des pratiquants, répondent totalement à nos finalités.

Notre avenir passe aussi par notre développement territorial. La présence de nos associations affiliées et de nos instances territoriales est géographiquement inégale. Il est des territoires où notre présence est très faible ou en risque de régression. Il nous faudra mener des actions volontaristes pour conquérir ou reconquérir de nouvelles associations et donc de nouveaux espaces territoriaux. L'accompagnement de proximité avec chaque ligue régionale et les comités départementaux qui la composent, constituera l'objectif premier du nouveau groupe des relations territoriales.

Les huit autres axes du projet de développement, tout aussi essentiels, ont pour objectifs :

- l'ancrage de nos activités dans les domaines de la santé, de la solidarité et du développement durable ;
- l'accompagnement du développement des activités et du développement territorial par l'offre de formation, les outils de communication et de promotion, la recherche de ressources complémentaires ;
- et pour cela d'affirmer le positionnement de la fédération, tant au niveau national qu'international, ce qui nécessite d'adapter et d'améliorer notre gouvernance.

Tels sont donc les enjeux que le projet de développement fédéral veut porter. Ce projet commun, collectif et partagé, à conduire par tous les acteurs de la fédération, peut et doit assurer l'avenir de la FSCF.



AVANÇONS ENSEMBLE POUR FAIRE  
VIVRE CE PROJET, EN NOUS  
RÉFÉRANT AUX TROIS MOTS CLÉS  
SUR LESQUELS IL REPOSE :  
**“FIDÉLITÉ, ADAPTATION ET  
DÉVELOPPEMENT” !**

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le projet éducatif de la fédération sous-tend l'action à long terme de la fédération, en développant les valeurs qui fondent l'identité fédérale et l'action des acteurs fédéraux, dans le paysage sportif et culturel qui l'entoure.

Ainsi, l'engagement fédéral au service de l'Homme reprend les finalités fondatrices de la fédération. Cet engagement s'exprime dans le développement de la personne, dans la recherche de cohésion sociale, et dans un souci permanent du devenir en s'inscrivant dans le développement durable.

C'est dans ce souci permanent de la réalisation de chacun, dans l'espace collectif, que les dirigeants et animateurs feront vivre les valeurs éducatives de la fédération, dans le quotidien des activités.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT  
FÉDÉRAL

**LE PROJET**

ducatif

RÉAFFIRMER LES  
**FINALITÉS FONDATRICES**  
DE LA **FSCF**



Fédération  
Sportive  
et Culturelle  
de France

## Le projet éducatif

La Fédération Sportive et Culturelle de France est une fédération affinitaire humaniste, d'inspiration chrétienne, ouverte à tous et qui, dans ses diverses actions place l'Homme au centre de ses préoccupations.

Au travers des activités et des actions qu'elle propose, elle vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

La Fédération privilégie une vie associative propice au vivre ensemble et à la convivialité, sources de plaisir et de joie partagée.

Dans cet esprit, la Fédération fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur l'Ouverture, le Respect, l'Autonomie, la Solidarité et la Responsabilité.

### A. L'OUVERTURE

#### PROPOSER UNE DIVERSITÉ DES PRATIQUES SPORTIVES, CULTURELLES ET SOCIOÉDUCATIVES :

##### Être en veille permanente de l'évolution des pratiques et de nouvelles activités :

- Repérer, l'observer, l'analyser
- Apprécier l'opportunité d'agir sur l'offre de pratiques

##### Préconiser une pratique de qualité qui privilégie l'évolution personnelle avant la recherche de performance :

- Se doter d'un encadrement formé, compétent, attentif à chacun
- Être en mesure d'individualiser les niveaux de progression

##### Répondre aux besoins et attentes de loisir :

- Prendre conscience et identifier les motivations de chacun (émulation, convivialité...)
- Organiser des activités, actions ou manifestations propres à agir directement sur la santé des pratiquants
- Proposer aussi des activités ludiques ou de bien-être pas nécessairement portées par des finalités éducatives

#### FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ AU PLUS GRAND NOMBRE EN ADAPTANT ÉVENTUELLEMENT LES PRATIQUES AUX DIFFÉRENTS PUBLICS :

##### Développer les pratiques familiales et intergénérationnelles :

- Imaginer des animations permettant une pratique en famille
- Favoriser la rencontre des générations par la valorisation des richesses de chacune d'elles

##### Favoriser la mixité des publics notamment par l'accueil de personnes en situation de handicap :

- Mettre en place des conditions propices à favoriser la cohésion sociale, source d'enrichissement
- Mobiliser les meilleurs moyens possibles (humains et matériels) pour permettre l'accueil et la pratique de personnes en situation de handicap
- Avoir le souci de considérer la personne au-delà de son handicap

#### FAVORISER LA RELATION AVEC CHACUN :

- Garantir une qualité d'accueil en y consacrant des espaces et des temps
- Individualiser les premiers contacts

#### CONSIDÉRER L'AUTRE COMME CAPABLE D'ENRICHIR NOS RÉFLEXIONS ET NOS ACTIONS :

##### Instaurer un climat serein propice aux échanges de libre contradiction où chacun peut donner libre cours à son expression :

- Être à l'écoute des propositions, en débattre et envisager éventuellement leur réalisation
- Accepter la remise en question de ses décisions, de ses actions ou de ses comportements

##### Encourager les prises d'initiatives :

- Considérer le partage des responsabilités comme facteur d'enrichissement
- Accueillir positivement toute initiative et la prendre en considération

##### Oser faire confiance.



## B. LE RESPECT

**RESPECTER LA PERSONNE HUMAINE DANS TOUTES SES DIMENSIONS (SON INTÉGRITÉ PHYSIQUE, SA DIMENSION SPIRITUELLE, SOCIALE, SA CULTURE, SON HISTOIRE...) :**

**Prendre en compte les particularités de chaque âge :**

- par l'offre d'activités et de pratiques
- par l'adaptation des méthodes d'apprentissage

**Proscrire toute pratique de nature à porter atteinte à l'intégrité physique ou psychologique de l'adhérent (dopage, spécialisation trop précoce ou excessive, addictions...).**

**RESPECTER L'AUTRE DANS SES DIFFÉRENCES ET SA VIE PERSONNELLE :**

**Être attentif à ses rythmes et aspirations, à l'expression de ses désirs.**

**Prendre en compte dans la mesure du possible, les souhaits de chacun.**

**VEILLER À L'ÉQUITÉ DANS LA RELATION AUX PERSONNES :**

**Considérer les différentes individualités sans favoritisme.**

**PRENDRE EN COMPTE LE PATRIMOINE FÉDÉRAL (NOTRE ORIGINE, NOTRE HISTOIRE, NOTRE VÉCU) :**

**Avancer sans oublier les fondements du mouvement fédéral.**

**VEILLER AU RESPECT DES MOYENS COLLECTIFS AU BÉNÉFICE DE TOUS (ÉQUIPEMENTS, INSTALLATIONS, MATÉRIELS...).**

**RESPECTER LA NATURE, LE CADRE DE VIE À TRANSMETTRE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES :**

**Assumer la responsabilité collective en relevant les défis qui s'imposent à nous :**

- Équité sociale
- Efficacité économique
- Préservation de l'environnement

**S'inscrire dans l'effort collectif pour le bien-être présent et à venir de la société :**

- Élargir nos actions à des partenaires extérieurs et participer à des actions organisées par d'autres
- Par les actions collectives impulsées, contribuer à l'évolution des comportements individuels



## C. L'AUTONOMIE

**ACCOMPAGNER VERS L'AUTODÉTERMINATION EN ÉVEILLANT AU DISCERNEMENT, AU CHOIX PERSONNEL ET À LA RÉALITÉ DE L'INTERDÉPENDANCE DES PERSONNES :**

**Proposer des acquisitions permettant à chacun d'avancer dans son cheminement personnel :**

- Aider au positionnement personnel
- Proposer des outils adaptés visant des acquisitions nouvelles

**Accepter positivement les conséquences du gain en autonomie de l'autre :**

**PARTICIPER À LA CAPITALISATION DE CONNAISSANCES, D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES QUI CONTRIBUENT À L'ACCROISSEMENT DES CAPACITÉS DES PERSONNES.**

**ENCOURAGER CHACUN À ÊTRE ACTEUR DE SA PROPRE VIE.**

## D. LA SOLIDARITÉ

**MAINTENIR ET DÉVELOPPER LE LIEN SOCIAL PAR DES COMPORTEMENTS CITOYENS :**

**Attirer l'attention sur la réalité d'interdépendance dans la vie sociale :**

- Être conscient que nos comportements ont des effets, si petits soient-ils, sur les autres
- Rappeler que l'acte solidaire profite au bénéficiaire et aussi à celui qui le pose
- Faire évoluer les comportements qui font obstacle au vivre ensemble

**Lutter contre les exclusions, les marginalisations, les déviances, en cherchant à les prévenir :**

- Être attentifs à ces risques
- Recenser et utiliser les dispositifs existants
- Solliciter les partenaires pour mettre en œuvre des réponses spécifiques

**CONTRIBUER À LA COHÉSION SOCIALE :**

**Valoriser l'engagement bénévole, expression de générosité et source d'épanouissement :**

- Identifier et soutenir l'investissement personnel
- Encourager l'engagement, forme de réalisation de soi, à travers une démarche collective

**Promouvoir la notion de conscience des autres :**

- Sensibiliser les publics à l'écoute de toutes les composantes de la vie sociale
- Établir des relations avec tous les acteurs de la vie sociale

**Porter attention à son comportement en tant que moyen d'interpellation de l'autre :**

- Poser des actes en cohérence avec notre discours
- Permettre à l'autre de se situer grâce à la lisibilité de notre comportement



---

## E. LA RESPONSABILITÉ

### AIDER À PRENDRE CONSCIENCE DU SENS DES RESPONSABILITÉS :

#### Assumer les actes que l'on pose et leurs conséquences :

- Toute décision individuelle ou collective engage son ou ses auteurs

#### Aller solliciter de nouveaux animateurs et dirigeants :

- Être en permanence soucieux de repérer les talents et les compétences
- Privilégier la relation personnelle pour proposer l'engagement

#### Favoriser l'implication des jeunes dans le fonctionnement des structures :

- Proposer des pistes concrètes d'implication dans des fonctions à responsabilité
- Savoir doser le niveau d'investissement demandé
- Être prêt à accepter une autre vision du fonctionnement de la structure

#### Inciter les personnes à se former :

- Avoir le souci de développer les compétences des dirigeants
- Faciliter l'accès aux formations

#### Favoriser l'engagement par la valorisation de l'action des militants associatifs :

- Rendre l'action militante visible pour qu'elle soit source d'émulation
- Penser aux reconnaissances institutionnelles

### FAVORISER L'ENGAGEMENT, L'IMPLICATION, ET SENSIBILISER AU DEVOIR DE TRANSMETTRE :

#### S'appuyer sur une démarche de projet :

- Participer à une démarche collective de formalisation du projet
- Inviter à s'impliquer dans la réalisation d'un projet commun

#### Encourager la motivation :

- Afficher et expliquer le sens de nos actions
- Donner l'envie d'y participer



#### Savoir accueillir et permettre à chacun de trouver toute sa place :

- Faciliter l'intégration du nouvel arrivant
- Veiller à l'accompagnement
- Prendre en compte les apports et les compétences de chacun

#### Savoir déléguer et partager :

- Faire explicitement confiance
- Favoriser le travail d'équipe en recherchant l'implication de tous

#### Accepter de n'être que de passage :

- Envisager et préparer sereinement le relais
- Faciliter la transmission

### CONSIDÉRER L'ENGAGEMENT ET LA MISSION PLUS ESSENTIELS QUE LA FONCTION.

### PORTER L'AMBITION DE VOIR DES ACTEURS D'AUJOURD'HUI DEVENIR LES DIRIGEANTS DE DEMAIN.



## **DÉVELOPPER L'OFFRE D'ACTIVITÉS FÉDÉRALES**

### **AXE 01**

Axer notre offre d'activités sur nos objectifs éducatifs

### **AXE 02**

Développer une offre de pratiques sportives, culturelles, et socioéducatives



## **MENER DES POLITIQUES TRANSVERSALES POUR LA SANTÉ, LA SOLIDARITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **AXE 03**

Promouvoir la santé, le bien-être et le mieux-être

### **AXE 04**

Contribuer à la cohésion sociale

### **AXE 05**

S'inscrire dans le développement durable



## **CONDUIRE ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION**

### **AXE 06**

Faire du développement territorial et associatif une priorité

### **AXE 07**

Adapter et optimiser notre offre de formation

### **AXE 08**

Développer nos outils de communication et de promotion

### **AXE 09**

Affirmer le positionnement de la fédération dans son environnement national et international

### **AXE 10**

Développer la recherche de ressources complémentaires

### **AXE 11**

Adapter et améliorer notre gouvernance



PROJET DE DÉVELOPPEMENT  
FÉDÉRAL

# LE PROJET DE développement

ASSURER LE  
**DÉVELOPPEMENT**  
**DE LA FSCF**



## OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- **Développer** le nombre des associations affiliées, des licenciés, des bénéficiaires
- **Assurer** une offre de services de qualité et accessible au plus grand nombre
- **Augmenter** le taux de participation aux événements fédéraux



# Développer

**L'OFFRE D'ACTIVITÉS**  
FÉDÉRALES

# AXE 01

## AXER NOTRE OFFRE D'ACTIVITÉS SUR NOS OBJECTIFS ÉDUCATIFS

### PROGRAMME 1

#### Activités gymniques et d'expression

##### ÉTAT DES LIEUX

Les activités gymniques regroupent aujourd'hui 40% de la population fédérale. Les quatre disciplines concernées proposent des programmes spécifiques très ouverts, privilégiant l'accessibilité à la pratique plutôt que la recherche de la performance. Les activités sont présentes dans de nombreuses régions. Elles organisent des championnats fédéraux qui rencontrent un vif succès tant par le nombre de participants que par la qualité des organisations.

Ces manifestations très appréciées présentent une image de cohésion sociale qui illustre parfaitement l'esprit de notre fédération. Les activités gymniques offrent par ailleurs des cursus de formation régulièrement actualisés permettant de former des cadres compétents et qualifiés.

Le secteur gymnique dispose d'une offre de pratique large. La majorité des associations participe aux compétitions locales alors que les manifestations fédérales concernent un nombre plus restreint de licenciés. L'implantation de ces activités est très bonne, même si de rares territoires ne les développent pas. De plus, les licenciés ont majoritairement entre 6 et 14 ans avec souvent des difficultés à conserver l'effectif au-delà de cette tranche d'âge. Enfin, les formations dispensées ne sont pas reconnues par les fédérations délégataires limitant ainsi la professionnalisation de nos animateurs.

### OBJECTIFS

- **Permettre** aux associations de répondre aux besoins de leur territoire, et aux attentes de leurs publics et de nouveaux publics
- **Promouvoir** une approche éducative des activités, spécifique, originale et pour le plus grand nombre
- **Favoriser** l'ouverture à d'autres publics
- **Définir** une politique événementielle fédérale

##### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Au regard de ce constat, le développement des activités gymniques et d'expression doit, en s'appuyant sur la structuration existante, tendre à proposer une offre de pratique diversifiée.

L'adaptation de l'offre d'activité aux divers publics accueillis à la FSCF et notamment les adolescents et les jeunes adultes pourra se faire dans un cadre non compétitif. Cette démarche doit favoriser l'accueil de publics éloignés de la pratique sportive. L'expérimentation de rencontres interrégionales, voire nationales, intégrant une place à la multi-activité doit permettre de faciliter une plus large participation des associations.

### ACTION 1

#### Répondre aux besoins de publics cibles identifiés

La coordination gymnique en lien avec les commissions nationales, et avec l'appui du siège fédéral et de la direction technique nationale, étudiera la mise en place d'un concept pour des publics ciblés (notamment les plus de 14 ans) portant sur une nouvelle modalité de pratique ou sur une pratique de loisirs étendue à des activités proches (exemple : le trampoline, les arts du cirque...).

Les commissions nationales devront parallèlement mener une veille vis-à-vis de l'offre d'activité proposée aux publics particuliers (publics éloignés de la pratique sportive, personnes en situation de handicap...).



## ACTION 2

### **Ouvrir les rencontres nationales du secteur gymnique à d'autres activités**

Les commissions nationales devront chercher à offrir des espaces pour d'autres activités lors des rencontres nationales, espaces partagés qui pourront s'ouvrir à d'autres activités sportives et culturelles. Les commissions contribueront pour cela au programme 4 : politique événementielle.

## ACTION 3

### **La mobilisation des acteurs territoriaux des activités gymniques et d'expression**

Les commissions nationales contribueront au programme 5, en veillant à dynamiser par une relation continue les relais locaux, commissions départementales et régionales, afin d'assurer l'accompagnement et la réponse fédérale aux associations, ainsi que le développement territorial des activités.

## ACTION 4

### **La valorisation des acteurs fédéraux et des bénévoles**

La mise en œuvre des pratiques gymniques et d'expression mobilise une multitude d'acteurs fédéraux. Leur mobilisation, notamment pour l'évolution de nos pratiques, doit pouvoir trouver un appui auprès des différents niveaux des structures fédérales. Cet appui se traduira (en lien avec l'axe 7 formation) par un renforcement de la motivation, de l'accompagnement et par la valorisation des différentes formes d'engagement (juges, cadres, dirigeants, officiels...).

## PROGRAMME 2

### Autres activités sportives

#### ÉTAT DES LIEUX

En 2011/2012, les autres activités sportives représentaient 39% des licences fédérales. Douze commissions nationales pilotent et organisent la pratique d'une partie de ces activités. L'offre proposée par les commissions nationales sportives s'articule principalement autour de compétitions nationales, unique vitrine de l'activité. Les règlements sont très proches de ceux édictés par les fédérations délégataires et ne permettent pas toujours de donner une réponse spécifique aux objectifs éducatifs fédéraux.

Les activités sportives, non constituées en commission, s'inscrivent dans une mise en œuvre associative ou locale.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Afin de s'inscrire pleinement dans le projet fédéral, les pratiques compétitives à la FSCF doivent intégrer nos finalités éducatives situant ainsi l'activité du pratiquant au cœur de la mixité sociale, de l'expression de chacun dans le respect d'autrui et du dépassement de soi. L'enjeu du décloisonnement des pratiques devrait offrir de nouvelles perspectives d'activités, permettant aux différents acteurs de partager, d'échanger des savoir-faire au delà d'un champ disciplinaire et de sa technicité.

Cette nécessaire ouverture pourra se faire au travers du partage d'expériences entre activités. Une écoute toute particulière sera apportée aux activités d'initiative locale en facilitant une proximité d'action.

La fédération cherchera à inventer des événements ou rencontres nationales d'un nouveau type, dans l'objectif d'offrir plus largement au réseau associatif de la fédération des occasions de vivre la spécificité fédérale. Des activités émergentes sont à accompagner en mettant en place les groupes de travail structurant ces activités avec une pratique différenciée estampillée FSCF.

#### ACTION 1

##### Le décloisonnement des activités

La coordination des activités sportives s'attachera à développer l'interaction entre les disciplines pour être en mesure de proposer une offre de pratique diversifiée répondant aux besoins du plus grand nombre, notamment en s'appuyant sur une proposition de multi-activité dans les associations (lien avec le programme 7). L'accessibilité de nouvelles formes de pratique pour tous les publics, pour tous les âges, intégrant l'aspect intergénérationnel, prendra appui sur les jeux et sports collectifs, individuels et les activités émergentes valorisant le travail d'équipe, l'environnement et les habiletés motrices. Cette démarche mobilisera tous les acteurs nationaux et territoriaux intégrant notamment les commissions techniques départementales et régionales.

#### ACTION 2

##### Mutualisation des bonnes pratiques

Les commissions d'activité contribueront au programme 5, notamment au travers de mutualisations ponctuelles et de mise en place de groupes de travail, afin de partager et échanger des savoir-faire au-delà de la technique propre à chaque discipline. Cette mutualisation doit permettre de lever les freins à la gestion des activités et plus particulièrement au déploiement territorial de celles-ci.

#### ACTION 3

##### La promotion fédérale des activités sportives

En appui au programme 4, de nouvelles formes de rencontres seront recherchées notamment dans l'objectif d'offrir de larges rassemblements de pratiquants en intégrant une dimension multi-activité. Cette offre sera déclinée selon un programme proposé par la coordination des activités sportives. La mobilisation des ligues et comités pourra aussi être envisagée sous la forme d'une organisation nationale de rencontres de type "journée nationale".

#### ACTION 4

##### Le développement des actions périscolaires

Les autres activités sportives peuvent apporter notre compétence sur le temps périscolaire déjà largement investi par l'offre des associations affiliées. Par un appui technique aux associations, en lien avec le programme 11, la fédération doit s'inscrire au cœur de la réorganisation du temps scolaire en tant qu'acteur déjà présent par sa démarche éducative. La proposition d'actions dans le cadre de l'accompagnement éducatif ainsi que sur les temps de vacances peut également trouver sa concrétisation en mobilisant les partenariats avec l'institution scolaire et notamment l'UGSEL.



Culture...

## PROGRAMME 3

### Activités culturelles et artistiques

#### ÉTAT DES LIEUX

Le secteur culturel et artistique de la FSCF regroupe six grandes catégories d'activités : la danse, la musique, le théâtre, les arts plastiques, le chant choral et les arts du cirque. Ce secteur représente 11% des licences fédérales. Le dernier mandat s'est conclu par un important travail d'analyse de ce secteur.

Pour chaque activité structurée autour d'une commission nationale, l'offre de rencontres ainsi que les programmes proposés ne parviennent pas à répondre à toutes les attentes locales. Parallèlement, des rencontres nationales dans le domaine artistique rencontrent un franc succès et sont reconnues au-delà de la fédération. La fédération doit prendre en compte l'explosion du champ artistique et culturel qui se traduit aujourd'hui par une diversification des pratiques artistiques, par une transgression des frontières disciplinaires, par un bouleversement de la relation espace-temps, par l'irruption du numérique...

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Dans un souci d'éducation, à la fois à l'art qui tend à élever l'individu et à augmenter

sa créativité, à la fois à la culture qui étend la palette des idées et des œuvres fréquentées, la FSCF s'emploiera à donner à chacun les moyens de s'exprimer et de s'épanouir en cohérence avec les objectifs éducatifs de la fédération.

L'animation de l'activité sur le territoire est une priorité. Elle permettra de développer une offre de pratique locale et plus régulière pour les associations. Les programmes des activités du secteur artistique et culturel doivent s'ouvrir à l'ensemble des formes de pratiques de chaque activité en prenant appui sur la forte technicité existante et sur l'expression des jeunes dans l'objectif de permettre l'accueil diversifié des publics. Le niveau de spécialisation dans chaque discipline artistique, qui contribue à la qualité des rencontres proposées par les commissions nationales, doit servir à l'ensemble du secteur artistique et culturel.

#### ACTION 1

##### Répondre aux besoins de nos adhérents et des territoires

L'approche que la fédération proposera pour demain, partira d'une considération et d'une reconnaissance de l'existant. La FSCF a pour objectif d'accompagner ses adhérents en leur offrant une gamme d'activités artistiques et culturelles la plus large possible ciblées sur chaque tranche d'âge.

Afin de favoriser cet accompagnement, la structuration territoriale pour le secteur artistique et culturel doit pouvoir s'organiser de manière différenciée, avec l'appui des élus locaux, par des commissions locales plurivalentes dont l'essence même n'est pas de créer des activités mais de leur permettre de trouver une forme d'expression adaptée à la configuration locale. En liaison avec le programme 5, les commissions nationales veilleront à prendre en compte les réalités de terrain et à coordonner les actions impulsées vers les territoires.







## **PROGRAMME 3 (suite)** Activités culturelles et artistiques

### **ACTION 2**

#### **Ouverture à d'autres publics**

Pour jouer pleinement son rôle dans ce secteur, et pour en faire connaître les enjeux sociétaux, la F.S.C.F. proposera une campagne de promotion des activités artistiques et culturelles, dans l'intérêt et le respect de ce qui existe déjà. Les idées générées par cette campagne devraient avoir une fonction née de la relation à l'environnement local, pour retisser le lien social. Dans cet objectif, les propositions devront rechercher à élargir les publics accueillis pour la pratique des activités artistiques et/ou les publics vers lesquels est orientée l'offre culturelle. La FSCF s'efforcera de soutenir toute initiative territoriale, en proposant des activités simples pour fidéliser ses adhérents ou plus élaborées pour répondre à des demandes plus rares.

### **ACTION 3**

#### **Promotion d'une approche éducative des activités, spécifique et originale**

La FSCF s'attachera à favoriser un apprentissage de qualité qui permette à chacun d'acquérir les aptitudes nécessaires au développement de son plein potentiel, et de trouver un épanouissement personnel. En lien avec le programme 6, elle s'attachera à mettre en œuvre les objectifs éducatifs fédéraux, en étant sensible à tout moment à la démarche éducative proposée dans le secteur artistique et culturel, en cherchant à offrir une réponse spécifique et originale aux attentes légitimes des associations et de leurs adhérents. Afin de prendre en compte le besoin d'expression, de reconnaissance et d'intégration sociale des jeunes, la FSCF souhaite valoriser les productions des jeunes, la mixité sociale et les échanges entre jeunes amateurs et professionnels investis dans le champ associatif.

### **ACTION 4**

#### **Les priorités du secteur pour l'événementiel**

La F.S.C.F. recherchera un public le plus large possible, en allant au-delà d'un seul public culturel, qu'il soit néophyte ou averti. En contribuant au programme 4 de politique événementielle, le secteur culturel et artistique privilégiera une unité de lieu (sur plusieurs années si possible), une unité de temps (concentration dans le temps). Elle fera le choix d'investir un espace dédié ou non à la culture. Elle accordera une part plus ou moins grande à la création, soit dans ses formes traditionnelles, soit en explorant des formes nouvelles autour d'une thématique ou d'un métissage des genres artistiques. Elle fera rêver et séduira par des réalisations exceptionnelles dans des moments particuliers. Elle donnera une identité à un événement rare, autour d'un projet artistique, construit spécifiquement pour le territoire dans lequel il est appelé à s'inscrire, et pour les objectifs qui lui seront assignés en termes de publics.

## PROGRAMME 4

### Politique événementielle

#### ÉTAT DE LIEUX

Depuis des dizaines d'années, la FSCF conduit avec un savoir-faire remarquable, des organisations de rencontres de plus ou moins grande envergure. Ces événements nationaux constituent une grande part de l'offre fédérale. Chacun d'entre eux est un moment fort de la vie fédérale et permet la mise en scène de l'activité et de la fédération. Toutefois, nos objectifs, nos valeurs et notre culture partagée de l'accueil et des festivités s'expriment différemment selon les activités concernées par l'événement. Ainsi pour certains rassemblements, le nombre de participants rend particulièrement difficile de maintenir une réelle attractivité, compte tenu de l'amplitude horaire de la compétition sur une seule journée, et ce malgré l'attente formulée pour ce type de rassemblement annuel pour les associations.

Par ailleurs, les licenciés FSCF des diverses disciplines ne se côtoient que très rarement sur nos rassemblements.

Enfin, les activités pour lesquelles la logique interne exclut les grands rassemblements sont dépourvues de ce levier de cohésion autour des valeurs fédérales.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La définition de notre politique événementielle vise à développer "l'emballage" des événements et non les contenus ou concepts des activités qui en sont le cœur.

Les problématiques principales qui nous amènent à redéfinir notre politique événementielle sont :

- La disparité d'identité des événements. Il est nécessaire d'harmoniser les directives au niveau national en mettant en place une politique dédiée qui doit devenir une référence pour toutes les entités et toutes les activités.
- L'intégration des politiques transversales (ouverture à tous, projet éducatif, développement durable...) dans la logique de construction des événements, participera à cette harmonisation.



- Le cloisonnement par activité et l'absence de rassemblement pour plusieurs activités.

Ce constat est la conséquence directe de la typologie de nos événements : unité d'activité, unité de lieu et unité de temps. La réponse à ces deux problématiques se trouve dans la création de nouveaux types d'événements, création passant par l'ajustement des variables "activités", "temps" et/ou "espace".

#### ACTION 1

##### Harmonisation des événements nationaux FSCF

Recensement, centralisation et analyse des bonnes pratiques pour la modélisation et le partage d'une méthodologie commune.

Cette méthodologie intégrera les politiques transversales de la fédération.

#### ACTION 2

##### Construction d'une offre événementielle nouvelle et complémentaire

Afin d'atteindre ses objectifs éducatifs, la FSCF développera ponctuellement des événements inter-pratiquants et d'ouverture prenant la forme de rassemblements nationaux annuels ouverts à tous, licenciés non spécialistes de l'activité et public extérieur.

De même, de grands événements nationaux interactivités, rassembleront un ensemble d'activités ou toutes les activités fédérales sur un même lieu et dans un même temps.

Enfin, les commissions nationales d'activités ne proposant pas de rassemblement créeront des manifestations correspondant aux spécificités et besoins de leur activité. Il pourra s'agir de "Journées nationales d'activité" déclinées sur plusieurs territoires ou bien de nouvelles modalités de pratique à définir.

## PROGRAMME 5

### Développement territorial des activités

#### ÉTAT DES LIEUX

Les activités culturelles et sportives sont gérées au niveau national par des commissions composées de bénévoles nommés par le comité directeur. Sur les territoires, l'organisation des activités est fonction des structures territoriales mais aussi des activités. Leur gestion y est donc très hétérogène.

Les activités les mieux structurées proposent, à l'initiative de commissions territoriales, des rencontres départementales et régionales et ce sur plusieurs territoires. Certaines de ces manifestations s'inscrivent dans la lignée des programmes nationaux, d'autres viennent compléter l'offre de pratique en répondant aux attentes spécifiques des pratiquants de leur territoire.

Les activités les moins structurées sont présentes sur un nombre limité de territoires. Elles ne proposent que peu, voire aucune offre de pratique localement. Ces activités sont d'ailleurs souvent gérées uniquement du niveau national avec parfois, l'aide d'un correspondant local.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La seule offre de rencontres nationales ne peut suffire à intéresser l'ensemble des pratiquants d'une même activité. Une attention particulière doit être portée aux attentes des associations et des pratiquants. Une offre de pratique complémentaire et de proximité doit ainsi être proposée.

Afin d'organiser une offre d'activité homogène tout en répondant aux attentes locales, les commissions nationales ont besoin de relais sur chaque territoire. L'absence de ces échelons de proximité (commissions régionales et/ou départementales) crée un vide entre le niveau national et le réseau associatif local.

Si certains territoires ont déjà constitué des commissions pour développer la vie locale de l'activité et permettre son adaptation

à une demande spécifique à ce territoire, il peut exister un manque de lien entre les instances territoriales et nationales de gestion des activités.

Une attention particulière doit donc être portée aux initiatives locales par des commissions nationales s'inscrivant alors dans une logique de coordination de l'activité.

#### ACTION 1

##### Structuration territoriale des activités en un organigramme performant

Afin d'améliorer le développement et la coordination des activités, il est nécessaire d'accroître la présence des activités sur chaque territoire. La mise en place de relais aux commissions nationales sur les ligues et comités, avec le soutien politique des élus locaux, permettra d'améliorer la connaissance des pratiques et le développement d'une offre de pratique locale indispensable au recrutement et à la fidélisation des licenciés.

Les commissions nationales coordonneront ces commissions territoriales en leur communiquant leurs projets et en relevant les bonnes pratiques locales notamment.

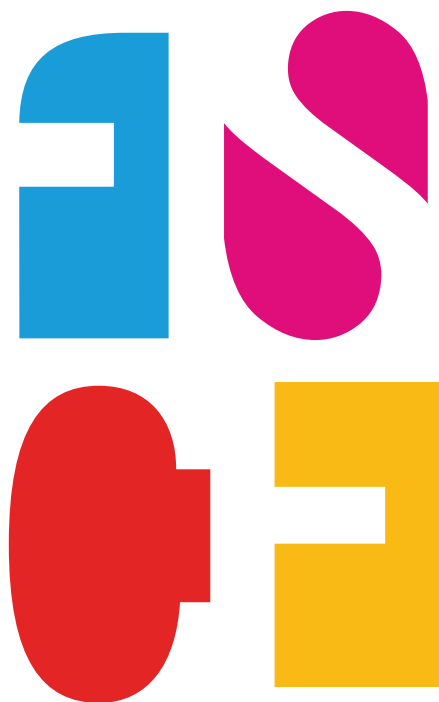
#### ACTION 2

##### Création d'une offre de proximité cohérente et adaptée

Il est nécessaire de construire une offre adaptée aux attentes locales, en complément de l'offre issue du niveau national. Favoriser la mise en place de ce type de rencontres permettra aux structures territoriales d'offrir une plus large pratique fédérale aux associations et à leurs adhérents. Cette nécessaire adaptation de l'offre à l'environnement local sera bien évidemment construite en s'appuyant sur le projet éducatif fédéral.







# Fédération Sportive et Culturelle de France

## PROGRAMME 6

### Développement de la spécificité de notre offre d'activités

#### ÉTAT DES LIEUX

L'objet premier de la FSCF est de favoriser l'épanouissement de tout un chacun au travers de ses pratiques de loisirs.

Les activités, culturelles ou sportives, sont le moyen choisi pour atteindre cet objectif. A l'entame de la mandature 2012-2016, certaines activités restent éloignées de ces objectifs et sans spécificités par rapport aux possibilités de pratique offertes par d'autres structures.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Les fédérations délégataires sont missionnées par l'Etat pour organiser la gestion d'une discipline sportive sur le territoire national. Les obligations qui résultent de cette délégation ne conduisent que rarement ces structures à s'engager sur le champ de l'éducation populaire et elles proposent principalement un système très compétitif. Trop souvent, une seule modalité de pratique

est offerte par les différentes fédérations à un public aux souhaits pourtant variés.

La FSCF et ses commissions nationales en responsabilité de la conceptualisation et de la réglementation des activités doivent s'attacher à offrir une activité qui leur est propre et pertinente vis-à-vis du projet éducatif fédéral.

#### ACTION 1

##### Faire vivre le projet éducatif au travers des réalités techniques des activités

Les commissions nationales concevront des programmes et des règlements d'activité spécifiques à la fédération, répondant aux objectifs d'ouverture et facilitant l'épanouissement individuel et/ou collectif. Pour ce faire, l'écoute et l'analyse des attentes des pratiquants et publics cibles sont un préalable indispensable. Ces propositions innovantes permettront d'offrir une forme de pratique à un maximum de ces publics (âge, sexe...), éventuellement sous des formes différentes.

#### ACTION 2

##### Construire un argumentaire sur la spécificité de nos activités

Les commissions nationales élaboreront un argumentaire afin de présenter l'aspect éducatif de leur pratique à la FSCF. Celui-ci pourra être repris, voire décliné, par les territoires afin de faire connaître les modalités de pratique offertes par la FSCF.

# AXE 02

## DÉVELOPPER UNE OFFRE DE PRATIQUES SPORTIVES, CULTURELLES ET SOCIOÉDUCATIVES

### OBJECTIFS

- **Promouvoir** au sein des associations des offres de pluriactivités et de multi-activités
- **Encourager** une offre qualitative et la reconnaître par la labellisation des associations
- **Définir ou redéfinir**, protéger et promouvoir nos offres d'activités et de pratiques et accompagner les associations pour leur mise en œuvre
- **Accompagner et structurer** les activités émergentes

### PROGRAMME 7

#### L'offre de multi et pluri activité

#### ÉTAT DES LIEUX

La FSCF met en œuvre son projet éducatif au travers de multiples activités. C'est donc très naturellement que se pose la question de la multi-activité et de la pluriactivité.

Pour rappel, la pluriactivité se définit comme un large éventail d'offres de pratique. Le pratiquant en choisit une (ou plusieurs qu'il pratique indépendamment les unes des autres). La multi-activité revêt deux définitions :

- une même activité intégrant plusieurs activités, comme le triathlon, le critérium du jeune basketteur-athlète ou l'Eveil de l'enfant,
- un temps de pratique proposant en simultané plusieurs activités par cycle court, de type école des sports.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La pluriactivité est un enjeu majeur pour la pérennité de la fédération. C'est un atout de poids pour les structures fédérales et les associations qui visent un public plus large et tentent d'asseoir leur reconnaissance localement. Le label famille visera à valoriser

cette offre associative. La dimension éducative et sociale d'une démarche de multi-activité permet de se centrer sur le développement et l'épanouissement du pratiquant, plus que sur la pratique elle-même. Il est donc normal, au vu des ambitions de la fédération, que la multi-activité y soit présente. La multi-activité doit s'envisager comme une offre de pratique complémentaire à la démarche éducative de l'éveil des moins de 6 ans et un concept à part entière.

#### ACTION 1

##### Modélisation d'un format d'accueil proposant une offre plurielle d'activités

La fédération souhaite modéliser une offre proposant un panel d'activités très large s'adressant au plus grand nombre. Cette modalité d'accueil des publics permettra notamment de renforcer la cohésion sociale localement et l'implantation des associations. Le développement de cette offre plurielle se construit autour de savoir-faire acquis (gestion associative, accueil, pédagogie) que la structure transpose dans un panel d'activités aux finalités complémentaires. Proposer aux associations une organisation avec une large gamme d'activités pour le plus grand nombre, c'est construire une réponse aux besoins de différents publics.

#### ACTION 2

##### Adapter et renforcer l'appui au développement de la multi-activité

Le développement de la multi-activité doit trouver un relais auprès des structures territoriales qui devront être outillées pour un appui aux associations dans la mise en œuvre de ce programme. Le groupe de travail sur la multi-activité, avec l'appui de la DTN et des services du siège fédéral, travaillera sur l'ensemble des aspects techniques et pédagogiques nécessaires à ce développement.

L'axe 7 : Adapter et optimiser notre offre de formation contribuera au développement de ce programme (CQP "animateur loisirs sportifs", BPJEPS "activités physiques pour tous", brevets fédéraux tel celui de l'Eveil de l'enfant).

#### ACTION 3

##### Valoriser une offre associative qualitative par une politique fédérale de labellisation

Il s'agit de mener une réflexion globale sur l'ensemble des dispositifs fédéraux de labellisation, afin d'aboutir à une formule la plus efficiente possible, permettant à la fois la valorisation des actions menées par nos associations et la reconnaissance d'un "plus qualitatif" par les usagers et nos partenaires. Conçue à la fois comme un outil de promotion et de développement, la formule de labellisation qui sera retenue devra permettre aux associations de progresser dans la richesse et la qualité des actions qu'elles proposent.

## PROGRAMME 8

### Les activités de forme - détente

#### ÉTAT DES LIEUX

Près de 20 000 licencié(e)s pratiquent une activité de type "Forme-détente" au sein de la FSCF, dont 72 % d'entre eux (elles) sous l'égide de la commission "Gym Form'Détente". Celle-ci a déjà engagé un travail important de redéfinition du concept et de promotion de sa discipline avec l'appui de la direction technique nationale et des services, travail qui a permis d'effectuer un état des lieux et de dégager des pistes de développement importantes, de par la diversification des activités et des publics susceptibles d'être concernés ainsi que par l'intégration des pratiques d'apparition plus ou moins récente (yoga, musculation, zumba...), qui bénéficient parfois d'un effet de mode.

L'engouement actuel pour le sport-santé doit être pris en compte sous toutes ses composantes.

Par ailleurs, il existe un écart important entre le nombre de licenciés pour ces activités et le nombre de pratiquants dans les associations affiliées.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le développement du secteur "Forme-Détente" à la FSCF passe par la mise en place de cette offre diversifiée de pratique correspondant au nouveau concept "maison". Ce concept élargi doit intégrer l'ensemble des activités d'entretien ou d'expression visant le développement harmonieux ou le maintien des capacités physiques, dans le respect des valeurs fédérales liées à la convivialité et à l'échange, déjà fortement ancrées dans notre offre actuelle.

Cette évolution nécessite une forte réactivité vis-à-vis de formes de pratiques émergentes, un élargissement du public

cible et un lien territorial renforcé permettant une meilleure connaissance des attentes des pratiquants ainsi qu'un renforcement du sentiment d'appartenance fédérale.

#### ACTION 1

##### Déclinaison et promotion du concept FSCF "Forme-Détente"

Le travail engagé par la commission nationale "Gym Form'Détente" en collaboration avec le siège fédéral et la D.T.N. doit être mené à son terme afin d'affirmer l'identité de la FSCF vis-à-vis de ses concurrents, associatifs ou professionnels. S'appuyant sur une formation existante de qualité, il doit conduire à proposer et valoriser auprès des structures territoriales comme du grand public un produit attractif, susceptible de constituer un socle commun autour des notions de forme, détente, santé et convivialité ; ce nouveau concept devant être au cœur de la promotion de cette nouvelle offre de pratique et le fil rouge des formations initiales et continues de nos animateurs, formateurs et développeurs.

#### ACTION 2

##### Prise en compte de nouvelles formes de pratique et de nouveaux publics

Au sein de la commission nationale chargée de l'animation du secteur, une démarche de veille sera mise en œuvre afin d'assurer la réactivité nécessaire en termes "d'occupation du terrain" vis-à-vis de pratiques nouvelles et émergentes, celles déjà recensées au sein des associations FSCF étant bien évidemment prises en compte. La commission nationale s'efforcera, dans sa composition comme dans ses actions, d'assurer un maillage territorial le plus étendu possible afin d'agir au plus près des pratiques et attentes des associations sur le plan local (en lien avec le programme 5).

Le cursus de formation devra intégrer cette diversification, qui s'appliquera également aux publics ciblés (16/25 ans, pratique mixte ou intergénérationnelle...).

#### ACTION 3

##### Imaginer de nouvelles formes d'action

Les initiatives visant à promouvoir les activités du secteur sous une forme autre que la formation des cadres seront encouragées, notamment celles s'adressant directement aux pratiquants actuels ou potentiels : rassemblement, événement (journée ou semaine nationale), atelier... Le cas échéant, ces initiatives pourront venir s'appuyer sur des manifestations organisées par d'autres disciplines, sportives comme culturelles.



Nature...

## PROGRAMME 9

### Les activités de randonnée et de pleine nature

#### ÉTAT DES LIEUX

Les activités de randonnées et de pleine nature ont été pratiquées par plus de 3000 licenciés en 2011-2012. Elles sont destinées à un vaste public car elles ne demandent pas de capacités en installations spécifiques pour les pratiquer.

Ce sont des activités transversales qui se déclinent dans une large gamme (balade du dimanche, randonnée classique, randonnée à thème, redécouverte de son environnement, marche nordique, bivouac en montagne, raquette, via-ferrata...).

Leur public est principalement constitué de jeunes retraités, mais la diversité des pratiques peut drainer toutes les catégories de population. Elles allient la convivialité au maintien de la santé des pratiquants.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Les activités de randonnées et de pleine nature sont peu répandues dans les associations FSCF.

Ces activités se pratiquent très souvent hors des organisations. Par exemple, les randonneurs ne s'affilient que rarement à une fédération. Il est donc nécessaire de provoquer le besoin d'affiliation des groupes de randonneurs isolés.

L'implantation sur le territoire de ces activités devra être optimisée afin de permettre

aux associations la mise en place de section d'activités de pleine nature et, ainsi, de diversifier l'offre de pratique proposée à leurs licenciés, et accueillir de nouveaux publics.

#### ACTION 1

##### Construction d'une offre de service à destination des associations et des pratiquants

Afin de fédérer les pratiquants des activités de pleine nature, la fédération doit construire une offre de service pouvant s'articuler, par exemple, autour du partage des expériences ("guide des activités" proposant des randonnées sécurisées et préparées par des personnes qualifiées et formées, lieux inconnus, pittoresques, surprenants...), de la constitution d'un réseau de gîtes accueillant les licenciés dans des conditions négociées et d'avantages offerts par un ou des équipementiers (en lien avec l'axe 10).

#### ACTION 2

##### Poursuite de l'élargissement de l'offre

L'ouverture de la commission randonnée pédestre aux autres types de randonnées et aux activités de pleine nature permet de proposer différentes modalités de pratique et donc de toucher un plus grand nombre de pratiquants. Le développement de la marche nordique, la mise en place de randonnées à vélo ou à roller et une approche par thématique (patrimoine, culturel, écologie...) de ces activités amélioreront l'offre fédérale.

#### ACTION 3

##### Construction d'une offre événementielle nouvelle et complémentaire

La commission nationale créera des manifestations correspondant aux spécificités et besoins des activités. Il pourra s'agir de "Journées nationales de l'activité" déclinées sur plusieurs territoires ou bien des nouvelles modalités de pratique à définir.



## PROGRAMME 10

### Les activités de petite enfance

#### ÉTAT DES LIEUX

L'Éveil de l'enfant proposé pour les moins de 6 ans est présent dans 411 associations, qui ont accueilli plus de 11 000 licenciés en 2011-2012. Les projets portés par la commission nationale ont permis la réalisation du classeur éveil, la révision du cursus de formation, ainsi qu'une ouverture à l'éveil aux premiers pas (accueil des moins de 2 ans). Elle est devenue une activité incontournable et très en phase avec le projet éducatif de la fédération. Sa démarche pédagogique proscriit la spécialisation de l'enfant avant 6 ans dans une pratique afin de favoriser son développement. Cette démarche s'inscrit parfaitement dans les valeurs et idéaux fédéraux.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Par sa démarche éducative l'éveil de l'enfant doit être considéré comme le socle des pratiques fédérales et de multi-activité. L'évolution de la demande des parents pour trouver des structures adaptées, avec des cadres formés et informés, avec des activités variées et de qualité doit trouver sa réponse par un développement des offres dans les associations affiliées. Le concept développé par la fédération doit être relayé par les structures territoriales, car il permet également aux associations de s'inscrire comme acteurs de l'offre de multi-activité. L'évolution des outils déjà développés et des formations aura un rôle essentiel dans l'offre à destination des associations.

#### ACTION 1

##### Appui territorial au développement de l'offre éveil de l'enfant

L'Éveil de l'enfant est fortement implanté sur le territoire fédéral. Afin de vérifier la mise en œuvre du concept sur le territoire et les attentes associatives, une étude sera mise en place pour mettre en exergue les possibilités de développement et la mise en adéquation de l'offre et de la demande, notamment au regard du label enfance'éveil.

Suite à l'étude des activités proposées aux moins de 6 ans, la commission nationale établira un plan d'action en veillant avec le réseau territorial à une bonne coordination de l'activité.

#### ACTION 2

##### Développer les outils techniques et pédagogiques

Devant le succès remporté par le classeur pédagogique "moins de six ans et plus d'idées", un travail est engagé pour sa réédition. Un outil d'accompagnement devra être élaboré pour les associations s'engageant dans l'éveil aux premiers pas. Le cursus de formation doit être réexaminé en visant le développement de l'activité, afin de mieux répondre aux attentes variées et aux besoins de qualification.

#### ACTION 3

##### Développer une offre événementielle de proximité

Des manifestations déjà organisées pour le public des moins de six ans doivent se développer sous une modalité, soutenue par la commission nationale et le siège fédéral, et correspondant aux spécificités et besoins de l'activité. Cette offre pourra s'articuler sur des rencontres de type "Journée nationale de l'activité" ou toute autre forme adaptée aux attentes locales, en lien avec le programme 4.

La mise en place de ce type de rencontres doit permettre aux structures territoriales de fédérer les associations et leurs adhérents. Elle pourra également servir les objectifs de développement dans les associations affiliées.





## PROGRAMME 11

### Les activités périscolaires, de vacances et de tourisme

#### ÉTAT DES LIEUX

Les activités proposées par les associations s'inscrivent largement dans le temps périscolaire, ainsi que sur les périodes de vacances. Les dirigeants n'ont pas toujours pris conscience de l'impact de cette offre et des possibilités de développement pour le bénéfice des adhérents et de leur famille. En dehors des séjours de vacances ou espaces loisirs déjà bien structurés, l'apport des associations par les diverses activités qu'elles peuvent proposer manque de soutien pour leur développement.

Dans le domaine des activités de loisirs pour tout public, des expériences largement conduites par certaines activités doivent permettre un développement des offres de tourisme actif.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

L'association est une ressource qui permet, dans le cadre de l'organisation de la semaine scolaire, de venir en relais des villes, des communes ou des intercommunalités. L'objectif est de démontrer l'apport existant de l'association sur son territoire et les démarches à entreprendre pour s'inscrire et s'afficher dans le paysage des acteurs du temps périscolaire. L'absence d'un réseau structuré et d'un appui à la démarche de mise en place de séjours, y compris les séjours spécifiques, nuit au développement qui offrirait une réponse aux attentes des adhérents. La création d'un service fédéral d'appui aux structures qui souhaitent s'engager dans la mise en place de séjours est indispensable.



## ACTION 1

### De la structuration de l'offre périscolaire associative

L'initiative de l'association est primordiale dans la démarche vers la collectivité locale (Ville, commune, structure intercommunale, EPCI,...). C'est l'offre de l'association qui permet à la collectivité de répertorier et structurer l'offre périscolaire sur son territoire.

La démarche volontariste des associations afin que les activités qu'elles proposent soient répertoriées dans le projet éducatif territorial est essentiel.

Le siège fédéral et la direction technique nationale peuvent apporter un appui aux comités et aux ligues, notamment par le réseau des agents de développement, pour aider les associations à formuler leur offre périscolaire, en déclinant le cadre réglementaire dans lequel elle s'inscrit, avec quels partenariats, et sous quels conventionnements.

## ACTION 2

### De l'appui à la mise en place de séjours de vacances

Les séjours spécifiques sont les plus proches de notre offre associative. Pour leur mise en place, une méthodologie doit être apportée par une mise en réseau des compétences (siège fédéral, commission SVAL, agents de développement territoriaux). Les séjours de vacances peuvent bénéficier d'un appui du siège fédéral quant aux modalités de leur mise en place, par un conseil disponible pour les dirigeants organisateurs. Au-delà de ce service, il doit être proposé des outils développés par la commission SVAL (séjours de vacances et accueils de loisirs), dont le répertoire des structures d'accueil FSCF ou de partenaires, et une offre d'encadrement par le groupe habilitation nationale BAFA-BAFD.

## ACTION 3

### De la mutualisation pour le développement d'offres de tourisme

Des activités telles que la randonnée pédestre connaissent bien ce type d'offre à destination de leurs adhérents d'association. L'objectif est de favoriser le développement de cette offre en l'élargissant au-delà de l'association, mais également dans d'autres activités ou en appui à l'offre de multi-activités sportives et culturelles, voir programme 7.

Une proposition de développement de l'offre de tourisme pour l'intergénérationnel est à construire.





## **OBJECTIFS GÉNÉRAUX :**

- **Promouvoir** l'identité affinitaire et les valeurs portées par la fédération au travers de programmes spécifiques
- **S'inscrire** dans une logique de service public partagée avec nos partenaires publics



ener des politiques

## **TRANSVERSALES**

POUR LA SANTÉ,  
LA SOLIDARITÉ ET  
LE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



Fédération  
Sportive  
et Culturelle  
de France





## XE 03

# PROMOUVOIR LA SANTÉ, LE BIEN-ÊTRE ET LE MIEUX-ÊTRE

### OBJECTIFS

- **Contribuer** à l'éducation à la santé
- **Veiller** au respect de l'intégrité physique et morale des publics
- **Promouvoir** une politique de prévention

### PROGRAMME 12

Protection des publics, prévention et éducation à la santé

#### ÉTAT DES LIEUX

La FSCF est dotée d'une commission médicale nationale (CMN) conformément à ses obligations réglementaires et statutaires. Ses principaux domaines de compétence et d'intervention sont :

- La protection des publics : La FSCF veille à l'intégrité physique et morale de ses pratiquants. Elle est, particulièrement et réglementairement, chargée de la lutte et de la prévention du dopage.
- La prévention et l'éducation à la santé.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La FSCF fidèle à son projet éducatif participe par son offre d'activités sportives et culturelles à la santé au bien-être et au mieux-être de ses publics et concourt ainsi à la politique de santé publique.

Ses actions et objectifs sont particulièrement orientés vers :

- La lutte contre l'inactivité physique et intellectuelle, la promotion de l'activité de groupe au travers de la vie sociale et associative, l'accompagnement du "bien vieillir".
- La lutte et la prévention des attitudes addictives (alcool, tabac, produits stupéfiants...)
- La lutte et la prévention de malnutrition et la promotion des règles hygiéno-diététiques.

#### ACTION 1

##### La veille juridique et réglementaire

Pour répondre à ses obligations la FSCF confie à sa commission médicale le soin de mener une veille permanente des changements réglementaires. Elle informe le comité directeur et les instances fédérales territoriales. Elle assure la mise à jour permanente du règlement médical fédéral et du règlement fédéral de lutte contre le dopage ainsi que des règlements particuliers des rencontres sportives et culturelles qu'elle organise.

#### ACTION 2

##### La surveillance médicale des rencontres et compétitions fédérales

La commission médicale apporte son concours aux commissions nationales chargées des différentes activités pour définir les règles et conditions médicales d'accès aux activités et compétitions sportives, les règles spécifiques à l'organisation des secours et de la prévention des accidents lors des rencontres fédérales. Elle accompagne et conseille plus particulièrement les organisateurs de rencontres sportives pour la mise en place de postes médicaux et de secours. Pour ce faire elle développe des collaborations avec les organismes nationaux de secours et de protection civile.

### ACTION 3

#### La formation des acteurs

La commission apporte son concours pour la définition des programmes de formation de cadres bénévoles ou professionnels dans les domaines de sa compétence. Une formation complémentaire adaptée au "sport santé" sera étudiée et proposée dans le cursus d'Animateur Fédéral pour permettre à nos cadres une spécialisation. La participation à des colloques (congrès médicaux, médico-sportifs, paramédicaux, sportifs...) doit être encouragée.

### ACTION 4

#### La prévention par l'information et le dialogue constructif

Une veille et un recueil des bonnes pratiques de prévention seront envisagés pour favoriser le débat constructif avec les publics cibles (ex : "S'amuser sans boire avec les ados"). Une banque de données documentaires touchant à l'organisation médicale, les secours et la prévention sera optimisée pour répondre aux besoins d'informations des associations et des organisateurs. Dans la mesure du possible ces documents seront adaptés à nos publics et siglés "FSCF" (ex : prévention du dopage, des pratiques addictives, la mallette des 1<sup>ers</sup> secours...). Un correspondant "santé" sera proposé pour œuvrer avec la commission communication et comme personne ressource pour le service de la communication fédérale.

Bien-être...







## MENER DES POLITIQUES TRANSVERSALES POUR LA SANTÉ, LA SOLIDARITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROMOUVOIR LA SANTÉ, LE BIEN-ÊTRE ET LE MIEUX-ÊTRE

### ACTION 1

#### Organiser un réseau fédéral “Santé, bien-être, mieux-être”

Sur la base et avec le soutien des membres des professions médicales de la commission médicale nationale, un groupe “Santé, bien-être, mieux-être” sera d’abord constitué en s’ouvrant vers des dirigeants et éducateurs sensibilisés aux problèmes de santé. Ce groupe constituera le réseau interne (correspondants de ligues et comités). Des référents soucieux des questions de santé, d’atteintes à l’intégrité, de violence ou de discriminations seront sollicités au sein des commissions nationales d’activité.

Un réseau externe (commission santé du CNOSF, Mutualité française, ARS...) sera développé pour assurer la présence de la FSCF dans les réseaux “Santé” nationaux et pour optimiser la mise en œuvre du programme fédéral.

### ACTION 2

#### Recensement et valorisation des bonnes pratiques d’accueil du terrain

Une première mission de ce réseau sera de recenser les activités “santé” dans les territoires (correspondants des ligues et comités) et plus particulièrement, les “bonnes pratiques d’accueil” menées par les associations FSCF. Celles-ci devront être promues et valorisées par nos moyens de communication et d’information internes et externes. Dès 2013, un recensement et une cartographie des accueils spécifiques des publics seniors ou souffrant de pathologies diverses seront menés.

### ACTION 3

#### Développement et soutien des actions “santé – bien-être” dans les territoires

La participation des associations et institutions territoriales aux actions nationales du type “sport santé”, “parcours du cœur”... seront encouragées. Le recensement en sera effectué. Concernant les actions 2 et 3, des moyens d’information, voire de formation seront envisagés notamment pour l’accueil des publics en difficulté de santé. Une “spécialisation” “sport santé” sera étudiée. Pour les actions éligibles au CNDP, une aide à la formalisation des projets locaux et territoriaux sera envisagée.

### ACTION 4

#### Labellisation “Santé” des associations

Dans le cadre des processus de labellisation et de valorisation des initiatives de ses associations par la FSCF, une étude d’opportunité d’un volet “santé” sera menée, puis le cas échéant l’aboutissement mis en œuvre.

## PROGRAMME 13

### Accueil “Santé, bien-être, mieux-être”

#### ÉTAT DES LIEUX

La FSCF est une fédération multisports et multi-activités qui s’adresse à tous les publics avec l’objectif prioritaire de l’épanouissement de l’individu. Son projet éducatif la prédestine à œuvrer pour la santé, le bien-être et le mieux-être, tant physiques que moraux de ses pratiquants.

La définition des activités, la promotion du sport pour tous et adapté pour chacun, la convivialité recherchée au travers du lien associatif, la volonté d’accueil et d’ouverture solidaire de nos associations placent la FSCF dans une situation privilégiée pour concourir à la politique nationale de santé publique. Les nombreuses actions de nos associations locales méritent d’être reconnues et encouragées.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La valorisation et la promotion de nos activités “de santé de bien-être et de mieux-être” a aussi pour vocation de développer l’accueil des publics en difficulté de santé au sein de nos associations et d’encourager ces dernières à proposer des offres d’activités vers des publics extérieurs. Cette démarche tant quantitative que qualitative doit s’appuyer sur les initiatives locales et territoriales et répondre aux spécificités de la FSCF.

# AXE 04

## CONTRIBUER À LA COHÉSION SOCIALE

### OBJECTIFS

- **Œuvrer** pour le “vivre ensemble”
- **Contribuer** à l'intégration des publics prioritaires à nos activités et associations
- **Favoriser** l'engagement associatif, social et citoyen

### PROGRAMME 14

#### L'intégration solidaire

##### ÉTAT DES LIEUX

La FSCF poursuit un projet qui porte l'homme au centre. Ce faisant, elle a toujours le souci d'accueillir l'autre différent. La compétition n'étant pas une fin en soi, la performance n'est que le meilleur niveau des hommes et des femmes, quelles que soient leurs capacités.

Les associations, comme les rencontres de la FSCF, restent donc d'abord des lieux d'accueil et de convivialité. Les conventions signées avec les fédérations handisport et de sport adapté respectivement en 2009 et 2011 ont confirmé l'ouverture des dirigeants vers cette démarche d'accueil de tous.

##### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La mandature doit permettre que les deux conventions puissent ouvrir à de nouvelles collaborations et préparer les dirigeants et les cadres à prendre en compte la différence. Sur le plan territorial comme au sein des commissions nationales, il s'agira de promouvoir cet axe d'approche et d'en imaginer de nouveaux. Les publics dits prioritaires,

c'est-à-dire toutes les personnes qui présentent des faiblesses, d'ordre social, physique ou mental, font partie des préoccupations de la fédération.

### ACTION 1

#### La mission handicap

Le but de cette mission, conduite par un groupe référent doit faciliter l'accueil et l'intégration des personnes handicapées parmi les valides dans les clubs FSCF. Pour ce faire un guide sera édité et diffusé au printemps 2013. Il servira de support pour tous les dirigeants et cadres intéressés. Un suivi et un accompagnement des projets et initiatives émanant des territoires seront mis en place. Notre démarche s'appuie sur la mutualisation des expériences et des ressources humaines tout en créant une interactivité entre les outils fédéraux, les actions et projets locaux ainsi que l'apport de notre site internet, en lien avec nos fédérations partenaires et le pôle ressources national “sport et handicaps”.

### ACTION 2

#### La promotion des systèmes de solidarité

La veille et le recensement des bonnes pratiques de solidarité seront organisés. L'étude d'un système de microcrédit, la mise en place de quête à destination d'une cause spécifique, la poursuite de l'aide aux Territoires d'Outre-mer, et toutes autres initiatives locales seront valorisées et dynamisées. Le concept des vacances solidaires et les expériences de type “Soleader” avec les jeunes seront développés en transversalité avec les autres programmes.



## PROGRAMME 14 (suite)

### L'intégration solidaire

#### ACTION 3

##### La transmission par les générations

Parmi les richesses de la fédération, celle de l'éventail des âges est une voie vers une société plus durable. Elle permet que les anciens puissent garder une place dans les institutions, et au sein des associations, comme dirigeants ou simples pratiquants. La FSCF préconise une forme de solidarité entre les plus jeunes et les plus anciens, que chacun puisse apporter à l'autre son expérience et son savoir-faire. Les compétences propres à chaque génération seront ainsi mises à profit pour chacun.

Les actions "trans-générationnelles" seront recensées et valorisées.

#### ACTION 4

##### Participation à un monde solidaire

La FSCF veille aux appels à la solidarité qui lui proviennent de l'extérieur. Elle garde un lien de proximité avec les partenaires historiques sur le plan national et encourage aux partenariats locaux en la matière.

Elle étudiera les possibilités qu'elle peut offrir devant des difficultés ponctuelles type catastrophe naturelle.

Générations...





## PROGRAMME 15

### Actions en faveur de la jeunesse

#### ÉTAT DE LIEUX

La FSCF comprend un groupe de travail sur la place de jeunes. Elle prévoit dans sa gouvernance un espace de parole où les jeunes peuvent exprimer et porter leurs idées.

Outre les formations techniques par discipline, la fédération offre une Unité de Formation Fédérale à tous les animateurs, dont un module développe les valeurs et les spécificités de notre fédération.

Aussi, une longue tradition des stages d'éveil aux responsabilités permet que chaque année, des adolescents accèdent au désir de s'engager au service de la cité ou des autres. La session Soleader de l'été 2012 a permis à des jeunes adultes de s'orienter également dans ce sens. Les dispositions prises pour faire reconnaître la FSCF comme organisme agréé pour le service civique renforce la mise en œuvre de cette conviction.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Dans un souci d'éducation, d'intégration et d'accessibilité aux responsabilités, la FSCF souhaite associer plus fortement les nouvelles générations au projet fédéral et prendre en compte leurs propositions ; une nécessité tant à l'animation de la vie sociale qu'à la pérennité de la fédération elle-même. Elle cherchera à identifier un large éventail d'activités et de formations originales dans le paysage associatif et l'inscrira au cœur des problématiques fédérales, en prenant appui sur des questions transversales qui sont le véritable motif d'agir par les activités prises comme moyen et non fin en soi. Elle généralisera ses séquences d'éveil aux responsabilités.

#### ACTION 1

##### Un réseau national - espace de visibilité et d'expression pour les jeunes

La FSCF encouragera et accompagnera l'animation d'un réseau national des jeunes. Cette présence permettra autant de recueillir les avis, idées et projets des jeunes que d'intégrer des projets existants, ou s'investir au sein des structures.

#### ACTION 2

##### Éveil aux responsabilités et à la vie associative

L'éveil aux responsabilités et à la vie associative devra être modélisé et promotionné au niveau national pour être mis en œuvre par des opérateurs régionaux. Il s'adresse aux adolescents souhaitant s'engager au sein de leur association et plus largement au service de la cité. Ce concept présenterait une dynamique particulière en veillant à assurer une mixité des publics tournés vers un objectif commun. Sa mise en œuvre, sous différentes variantes possibles (stage, journée de sensibilisation), peut s'envisager au niveau régional ou interrégional.

#### ACTION 3

##### Les "jeunes ambassadeurs FSCF"

La mise en œuvre du projet de développement fédéral met en exergue le besoin de talents multiples.

Au-delà de l'éveil aux responsabilités, il s'agira d'accompagner des jeunes (et moins jeunes) dans leur projet d'un engagement plus spécialisé au service de la FSCF et de la cité (réfèrent "développement durable", "prévention et premiers secours", réfèrent "communication"...).

#### ACTION 4

##### Les sessions fédératrices à destination des jeunes

A l'instar de l'expérience du type "Soleader 2012", des actions visant à encourager, favoriser l'accès aux responsabilités des jeunes par l'élaboration, la mise en œuvre de projets en lien avec l'engagement citoyen et la solidarité seront poursuivies. Elles contribueront, par l'animation d'un réseau de jeunes, à leur insertion sociale et professionnelle et à leur implication dans les instances dirigeantes des structures associatives.

Ces actions pourront être étendues à plusieurs classes d'âges, jusqu'à une université d'été, lieu de réflexion et d'incubation de notre projet fédéral au service de la cité. Ces expériences sont en lien direct avec la formation politique et militante des dirigeants et la mission solidarité. Dans le cadre du programme de relations internationales (29), la FSCF soutient l'organisation des "camps FICEP" et incitera ses jeunes publics à y participer.

#### ACTION 5

##### Le Service civique

La FSCF poursuivra son implication dans le dispositif du service civique en encourageant et en aidant les structures qui souhaitent s'y engager. Au-delà des dispositions administratives, la fédération pourra valoriser les missions entreprises en son sein. Le service civique correspond à une forme d'engagement que la FSCF juge souhaitable pour le jeune, dès lors qu'il rend service à la cité. Cette expérience participe de l'éducation populaire.



## ACTION 1

### Des événements responsables

Nous veillerons à ce que nos manifestations soient conformes aux préconisations en matière de développement durable. Chaque organisateur doit se référer aux cahiers des charges pour mettre en œuvre, autant que possible, les préconisations d'une éco-manifestation. Certaines préconisations pourront prendre avec le temps, un caractère obligatoire. En outre, les services du siège pourront encourager et accompagner nos groupes pour déposer un dossier au CNOSF ou ses instances territoriales, pour l'obtention d'un label "développement durable".

## ACTION 2

### Un engagement collectif à tous les niveaux

Nous engagerons et accompagnerons nos structures à tous les échelons à écrire leur propre charte en 10 points. Elles devront surtout mentionner un engagement quant à la gouvernance, c'est-à-dire les moyens qu'elles auront mis en œuvre pour que cette charte puisse être appliquée. La fédération félicitera et valorisera les participants volontaires et informera la collectivité territoriale du même niveau, ainsi que les instances du monde sportif.

## ACTION 3

### La proximité avec les impulsions extérieures

Les actions phares de la vie fédérale devront autant que possible s'accorder sur les temps de la semaine du développement durable (1<sup>er</sup> au 7 avril, chaque année) mise en place par le ministère de l'écologie, pour les assises d'une part, et le mois de l'économie sociale et solidaire pour notre congrès national annuel d'autre part. La visibilité des travaux de la FSCF en la matière et en retour, une veille sur les initiatives qui pourraient servir d'exemples ou de support à nos projets devront être assurées.

## ACTION 4

### La formation des acteurs du développement durable

Une formation des acteurs volontaires, personnels du siège, agents de développement, cadres techniques, dirigeants en matière de développement durable, sur des temps spécifiques (formation dédiée) ou généraux (assises de printemps) devra être étudiée et mise en œuvre.

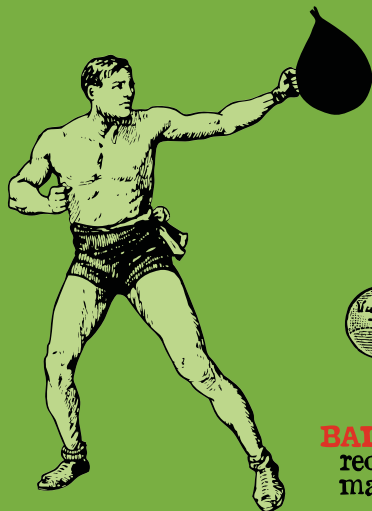
Les jeunes publics participant par exemple à l'éveil aux responsabilités, aux formations d'animateurs devront être tout particulièrement concernés. A la demande des instances territoriales et selon leur dynamisme, une formation annuelle, en région, pourra être envisagée. Les contenus de ces formations seront formalisés.

## ACTION 5

### L'animation du réseau interne développement durable

L'ensemble de ces actions permettra de constituer le maillage du territoire pour une meilleure information, descendante et montante, et pour assurer la valorisation des actions exemplaires ou innovantes. L'utilisation d'outils (de type intranet, visioconférence) viendra faciliter l'animation du réseau.





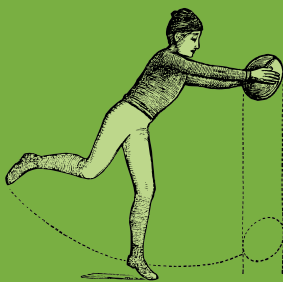
Bi 54073.  
**BALLE DE TENNIS**  
recouverte drap,  
marque  
"Favorite".



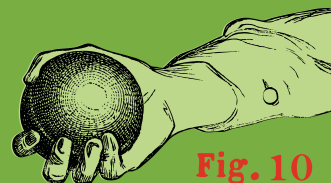
**RAQUETTE**  
réglementaire



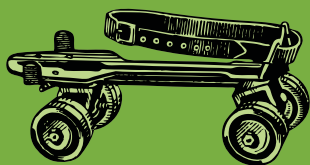
**Haltères**



Ballon au pied. — Fig. 3. Coup tombé.



**Fig. 10**



**bicyclettes**  
BICYCLETTE  
1/2 course



**REPOSE-PIEDS**  
réglables, acier  
renforcé.  
La paire.



**Fig. 5.**



**BALLON  
FOOTBALL**



## Cyclisme



## PROGRAMME 17

### Conservation et sauvegarde du patrimoine

#### ÉTAT DES LIEUX

Le groupe de travail "histoire et patrimoine" a été transformé en commission en octobre 2012. De nombreuses archives ont été transférées au pôle des archives nationales du monde sportif de Roubaix pour y être protégées. Le travail fourni par les membres de la commission est important, tant au niveau des productions académiques que de la visibilité de la FSCF et de son histoire, particulièrement sur le site Wikipédia.

L'enregistrement des témoignages engagé il y a quelques années a permis d'interviewer d'anciens responsables nationaux pour constituer une bibliothèque sonore. La création d'un poste en service civique permet que les documents restés à la fédération soient répertoriés et accessibles plus facilement.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le seuil d'activité et d'investissement de la commission est élevé. Il doit permettre de continuer à faire voir et valoir l'histoire de la FSCF et donc à assurer sa notoriété. Les travaux sur Wikipédia continueront notamment en invitant les grands patronages à compléter la série existante.

Certaines problématiques d'actualité pourront nourrir les réflexions de la commission, et notamment celles des raisons d'adhésions à la FSCF, des logiques économiques et financières qui traversent leur histoire.

#### ACTION 1

##### Conservation et la mise en valeur des archives

La commission "histoire et patrimoine" incitera les structures territoriales à garder leurs archives. Elle donnera des préconisations en matière de conservation ou de dépôt.

Elle travaillera également au recueil et à l'enregistrement de témoignages des plus grands acteurs fédéraux.

Elle tentera de mettre en valeur les pièces rares et organisera des événements visant à les faire connaître. Elle assurera une veille sur les archives susceptibles de disparaître. L'idée du musée virtuel sera étudiée.

#### ACTION 2

##### Diffusion de l'histoire de la FSCF

A travers des outils d'informations comme Wikipédia, la commission histoire et patrimoine assure la diffusion de l'histoire de la FSCF au plus grand nombre. Les chercheurs pourront être accueillis et devront alors partager leurs résultats.

Les communications scientifiques et l'écriture d'articles sont également des moyens de diffusion. La création d'un prix sera envisagée de manière à valoriser les travaux réalisés...

#### ACTION 3

##### Le passé pour éclairer et comprendre le présent

La commission participera à l'accompagnement des travaux de recherche visant à comprendre les processus dans lesquels la fédération est engagée. Les archives locales constitueront un éclairage précieux pour comprendre notamment les régions désertes de la FSCF. Les résultats seront valorisés dans le cadre des actions menées au titre du développement territorial.

#### ACTION 4

##### L'animation d'un réseau interne et externe sur la sauvegarde du patrimoine

La commission histoire et patrimoine cherchera à compléter son réseau territorial grâce aux correspondants qui pourront diffuser les missions localement.

Aussi, ses membres participeront autant que possible aux réunions des institutions académiques ou universitaires, comme l'association Pierre de Coubertin, la Société Française d'Histoire du sport, le réseau des référents histoire des fédérations de l'Académie Olympique. Ils pourront ainsi participer à la promotion et au positionnement de la FSCF dans le cadre du programme de relations avec les réseaux nationaux.

#### ACTION 5

##### Production de travaux historiques

Les membres de la commission s'efforceront également de produire des connaissances et notamment engageront un travail sur l'histoire de chaque activité au sein de la fédération.





Conduire et  
accompagner

**LE DÉVELOPPEMENT**  
DE LA FÉDÉRATION



## XE 06

# FAIRE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET ASSOCIATIF UNE PRIORITÉ

### PROGRAMME 18

Adapter, renforcer et développer nos instances territoriales

#### ÉTAT DES LIEUX

Le maillage territorial de la FSCF repose sur 19 ligues régionales et 74 comités départementaux qui regroupent plus de 2000 associations affiliées. Les instances territoriales de la fédération montrent toutefois des situations disparates, quant au nombre d'associations affiliées et au nombre de licenciés. Il en résulte aussi une disparité des ressources humaines disponibles et des moyens matériels pour assurer un développement quantitatif et qualitatif suffisant. Les particularités locales doivent rester des atouts et ne doivent pas être un frein au développement fédéral, car ce sont ces particularités qui sont au cœur de la spécificité de la fédération et de ses activités.

Pour accompagner les acteurs territoriaux, la fédération a mis en place en 2004 un groupe de travail représentatif des différentes régions "le groupe des relations territoriales", dont la vocation est d'assurer un lien continu entre le comité directeur et les structures territoriales, en nommant un délégué référent pour chaque ligue régionale. La Direction Technique Nationale a, depuis 2010 désigné les Conseillers Techniques Nationaux référents se répartissant le territoire en cinq zones.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La couverture de tout le pays par des instances fédérales territoriales doit être un objectif permanent. La démarche de développement territorial doit s'effectuer en cohérence avec les besoins des publics et l'organisation des compétences des différentes collectivités territoriales, notamment celles concernant le secteur des loisirs, pour optimiser les partenariats. Chaque structure territoriale de la fédération doit pouvoir, avec l'appui des instances fédérales, trouver ses voies de développement et s'inscrire dans la démarche fédérale.

### OBJECTIFS

- **Adapter** notre organisation territoriale aux nouvelles répartitions de entre collectivités territoriales
- **Renforcer** la capacité d'action de nos structures territoriales (organisation administrative, politique...) pour la mise en œuvre du projet fédéral
- **Rétablir** nos relations avec nos grandes associations
- **Accompagner** le développement fédéral en outre-mer

#### ACTION 1

##### Veille, écoute, diagnostic territorial, alerte, médiation

Le groupe national "relations territoriales" institué par le comité directeur a pour mission permanente de prendre et garder un contact avec chaque Ligue et CD. Il s'agit de connaître leurs richesses et leurs faiblesses, de préciser leurs attentes, leurs besoins et leurs projets. Au-delà d'un rôle de veille sur le bon fonctionnement statutaire des instances territoriales, l'analyse des comptes rendus des ligues et comités, il s'efforcera d'assurer au sein de chaque ligue des missions de bons offices ou de médiation. Il s'assurera de la bonne diffusion des informations fédérales et de la qualité de la communication sur tous les relais.

Dans le cadre du diagnostic territorial et par la veille institutionnelle, le groupe des relations territoriales préconisera des formes de structuration fédérale selon les territoires, en phase avec les évolutions de répartition de compétences entre les collectivités territoriales et l'organisation des temps de loisirs, en lien avec le programme 33.

Les préconisations auront pour objectif une articulation efficiente des comités et des ligues, voire de structures infra départementales ou interrégionales, selon les territoires.



## ACTION 2

### Accompagnement et soutien à la concrétisation du projet territorial

Le souci de l'adéquation du projet territorial avec les besoins et attentes du "terrain" doit être permanent. Il s'agit de veiller et permettre aux ligues et comités de positionner leurs axes de développement de manière cohérente entre les structures pour travailler ensemble, avec pour objectif permanent l'implication des associations pour une mise en œuvre efficace. En liaison avec les commissions nationales et territoriales, des études seront menées pour rechercher les moyens de la mise en place de nouvelles activités correspondant aux attentes, dans l'objectif de développer la multi-activité dans les associations. Des rapprochements d'"activités orphelines" seront encouragés et l'ouverture de nos activités à des publics non licenciés devra être maîtrisée.

La formalisation d'un projet territorial de développement est l'objectif essentiel du projet 2013-2016 pour tous les territoires. Chaque ligue et comité doit pouvoir bénéficier de son "projet" pour démontrer l'inscription de l'action territoriale en cohérence avec le projet de développement fédéral. Cette formalisation s'accompagnera d'un développement des contacts avec nos partenaires en vue d'obtenir des soutiens, dans le cadre du CNDP en particulier. Parallèlement, de nouvelles assises régionales pourront voir le jour suivant les besoins exprimés par les ligues régionales.

## ACTION 3

### Promotion et mobilisation de l'emploi local et territorial

L'appui de l'action des bénévoles par des personnels formés aux activités de développement est de plus en plus une nécessité. Un état et un suivi des personnels salariés, locaux et territoriaux, œuvrant au développement des activités et organisations fédérales sera établi et tenus à jour. La formation permanente de ces personnels sera proposée et organisée dans le cadre de l'action 6 du programme de formation 24.

L'opportunité et la faisabilité de la création d'un emploi d'agent de développement pour les ligues qui n'en ont pas seront prioritairement étudiées. La mutualisation des besoins (ligue, comités, associations)

sera encouragée pour permettre le plein emploi. Les aides à l'emploi seront recherchées auprès de nos partenaires territoriaux.

Quelle que soit la démarche engagée par les structures territoriales, la montée en compétences des structures sera l'objectif du projet 2013-2016, que ces compétences soient exercées par des salariés et/ou des bénévoles.

C'est en soutien à cette démarche, que la mobilisation du réseau des agents de développement des instances territoriales et des associations locales, engagée depuis deux ans par la direction technique nationale sera poursuivie. Cet accompagnement prendra appui sur l'appropriation du projet fédéral et sa déclinaison en actions, mais également sur la formation professionnelle dans le cadre du programme 24.

La FSCF appuiera les dispositifs d'aide à l'insertion dans l'emploi de type emplois d'avenir - plan sport emploi, et à l'acquisition d'expériences (service civique).

## ACTION 4

### Reconquête et conquête des territoires

Dans le cadre de l'action de développement qui sera conduite en accompagnement de la mission de recherche (programme 19), une stratégie sera mise en œuvre prioritairement pour réimplanter des structures territoriales dans les régions de faible implantation fédérale (désert fédéral). Les ligues régionales fragilisées en termes d'offre associative sur une partie de leur territoire seront également impliquées dans cette démarche.

Par ailleurs, une attention particulière sera portée aux instances territoriales ultramarines et à leur réseau associatif.

Une analyse des activités spécifiques et des besoins des DOM et de leurs réseaux insulaires sera menée pour concourir à leur développement.

## ACTION 5

### Conventions d'objectifs

Afin d'encourager, de pérenniser, et garantir les efforts de développement territorial, l'établissement de conventions d'objectifs entre la FSCF et ses ligues ou comités sera encouragé. Dans cet objectif, toute convention devra s'appuyer sur un diagnostic partagé avec les instances fédérales, afin de permettre une orientation dans la durée du projet territorial.



## PROGRAMME 19

### Accompagnement, reconquête et conquête des associations

#### ÉTAT DES LIEUX

Parmi les associations affiliées à la fédération, si un nombre conséquent est toujours au cœur du projet fédéral, et depuis longtemps, l'évolution constatée les vingt dernières années a permis de repérer que si les départs d'associations sont parfois compensés par des arrivées en affiliation, cela entraîne une modification du paysage fédéral.

Dans le même temps, des associations présentes depuis longtemps à la fédération ont pris de la distance, bien qu'elles se revendiquent d'une démarche associative qui repose sur les valeurs portées par la fédération, elles ne semblent pas trouver dans l'affiliation ou dans la prise de licences le service qu'elles souhaiteraient trouver à la FSCF.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Une démarche structurée doit être engagée par les instances fédérales afin de vérifier les motivations de l'éloignement de certaines associations et bien prendre en considération l'intérêt recherché par les nouvelles associations affiliées. Dans le même temps, un développement de l'offre fédérale doit chercher à répondre aux besoins repérés localement avec la volonté de favoriser la reconstruction d'un réseau associatif solidaire.

#### ACTION 1

##### Mission de recherche

Une mission de recherche est initiée, avec l'appui du groupe histoire et patrimoine (programme 17), pour mieux connaître les racines associatives originelles de la FSCF et les causes des flux et reflux des affiliations. Cette mission sera accompagnée d'une action de développement. Les régions de faibles implantations (désert fédéral) seront priorisées.

L'action de développement, alimentée par la mission de recherche, sera pilotée par le groupe des relations territoriales, en lien avec la direction technique nationale.

#### ACTION 2

##### Construire des offres fédérales adaptées

La variété des configurations associatives affiliées à la fédération nécessite d'élaborer de nouvelles offres fédérales adaptées aux besoins associatifs repérés.

Les propositions devront viser autant des offres en rapport avec les activités parfois émergentes proposées par les associations, que des offres globales pour des associations qui proposent des activités ne bénéficiant pas actuellement d'accompagnement fédéral.

#### ACTION 3

##### La reconquête des grandes associations par une mise en réseau des compétences

Des associations historiquement affiliées à la fédération et présentant une organisation quasi entrepreneuriale ne formulent pas les mêmes attentes à l'égard d'une fédération d'appartenance, qu'une association moins structurée non employeur et non gestionnaire de structure. Une mise en réseau des compétences détenues par ces associations ainsi que par le siège fédéral (direction des services et direction technique nationale), mais aussi par des structures territoriales engagées dans la professionnalisation, visera à structurer un centre d'appui et de ressources dans l'objectif de refonder une solidarité associative.





## AXE 07

### ADAPTER ET OPTIMISER NOTRE OFFRE DE FORMATION

#### OBJECTIFS

- **Répondre** aux besoins d'encadrement de qualité des associations FSCF
- **Consolider** le réseau associatif fédéral par la professionnalisation
- **Assurer** l'avenir de la FSCF par la formation de ses dirigeants associatifs, la détection et le suivi des futurs talents

#### PROGRAMME 20

##### La formation des animateurs fédéraux

#### ÉTAT DES LIEUX

Le plan de formation fédéral, désormais en place depuis 10 ans, a apporté une harmonisation et une structuration des formations d'animateurs.

Ce plan de formation existe dans 12 de nos activités, avec des niveaux de formation qui diffèrent selon les activités, qui vont de l'Animateur Fédéral 1 à l'Animateur Fédéral 2, voire pour quelques-unes seulement jusqu'à l'Animateur Fédéral 3. Ces sessions de formation d'animateurs sont majoritairement organisées par les structures décentralisées pour ce qui concerne l'Animateur Fédéral 1 et l'Unité de Formation Fédérale (UFF), puis par le national pour les autres niveaux.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

On constate aujourd'hui, le besoin de faire évoluer certains éléments de ce plan, tel que l'UFF, mais aussi de l'enrichir en introduisant des notions d'alternance et de tutorat.

Les objectifs assignés aux tuteurs seront définis par les commissions d'activité à l'aide d'un

outil support mis à disposition par la Commission nationale de formation (CNF). La mission du tuteur, intégrant un certain nombre d'objectifs formalisés dans le projet éducatif fédéral fera l'objet d'une validation par la CNF.

La mise en place des formations au niveau des ligues régionales doit s'étendre à l'ensemble du territoire, sans hésiter à passer par le niveau interrégional si cela semble plus adapté sur certains secteurs géographiques.

Le plan de formation doit concerner l'ensemble des activités, quelles que soient leurs spécificités. Dans chaque activité, un parcours d'animateur fédéral doit être proposé dans le cadre de ce plan de formation, et cela passe par l'accompagnement des commissions nationales.

#### ACTION 1

##### L'Unité de Formation Fédérale (UFF)

L'organisation et la validation de l'UFF sont confiées aux ligues. Cette étape de formation, contrairement aux 2 autres niveaux (AF1 et AF2) n'est pas une formation technique. L'objectif de l'UFF est de permettre au stagiaire de situer son action d'animateur dans le cadre plus général du projet associatif, de prendre conscience de la notion de projet.

Le stagiaire, voire le formateur, rencontre des difficultés quant à la place et au sens de cette étape dans le cursus de l'animateur fédéral. La modalité de validation de l'UFF pose également quelques difficultés pour le stagiaire et l'organisateur.

Il convient donc à la fois d'accompagner l'organisateur régional et le formateur en actualisant les outils, ainsi que le stagiaire dans sa formation en simplifiant la démarche de validation.

#### ACTION 2

##### Alternance et tutorat

La formation fédérale vise le développement de compétences techniques et pédagogiques identifiées pour répondre aux besoins des structures associatives FSCF. La dimension "terrain", en tant que lieu d'acquisition des compétences, doit en conséquence être davantage intégrée dans la formation. Pour cela la pratique du futur animateur dans l'association doit être vraiment considérée comme un temps de formation, encadré par un tuteur, afin que l'association comme le stagiaire puissent tirer bénéfice du parcours de formation. Le fait d'inscrire un temps de formation en association ne va pas de soi, et nécessite un accompagnement de nos structures pour une mise en œuvre de qualité, avec un réel suivi de l'acquisition des compétences.

Ce temps de mise en pratique doit permettre d'optimiser le lien entre les différents temps de formation (AF1, AF2, UFF, pratique en association) et la formation au tutorat de proximité.





## **PROGRAMME 20 (suite)**

### **La formation des animateurs fédéraux**

#### **ACTION 3**

##### **Accompagner des organisateurs régionaux**

On constate que l'implantation géographique des formations est disparate. Or la formation dans les différentes activités étant primordiale pour le développement des territoires, la fédération doit développer l'offre de formation des animateurs sur l'ensemble des ligues.

Cette démarche doit permettre de répondre à l'évolution de la demande qui tend vers une formation de proximité et accessible.

Par cette action, il s'agit d'accompagner les ligues à développer leur offre de formation, d'être à la fois à leur écoute et source de proposition.

#### **ACTION 4**

##### **Accompagnement des commissions nationales**

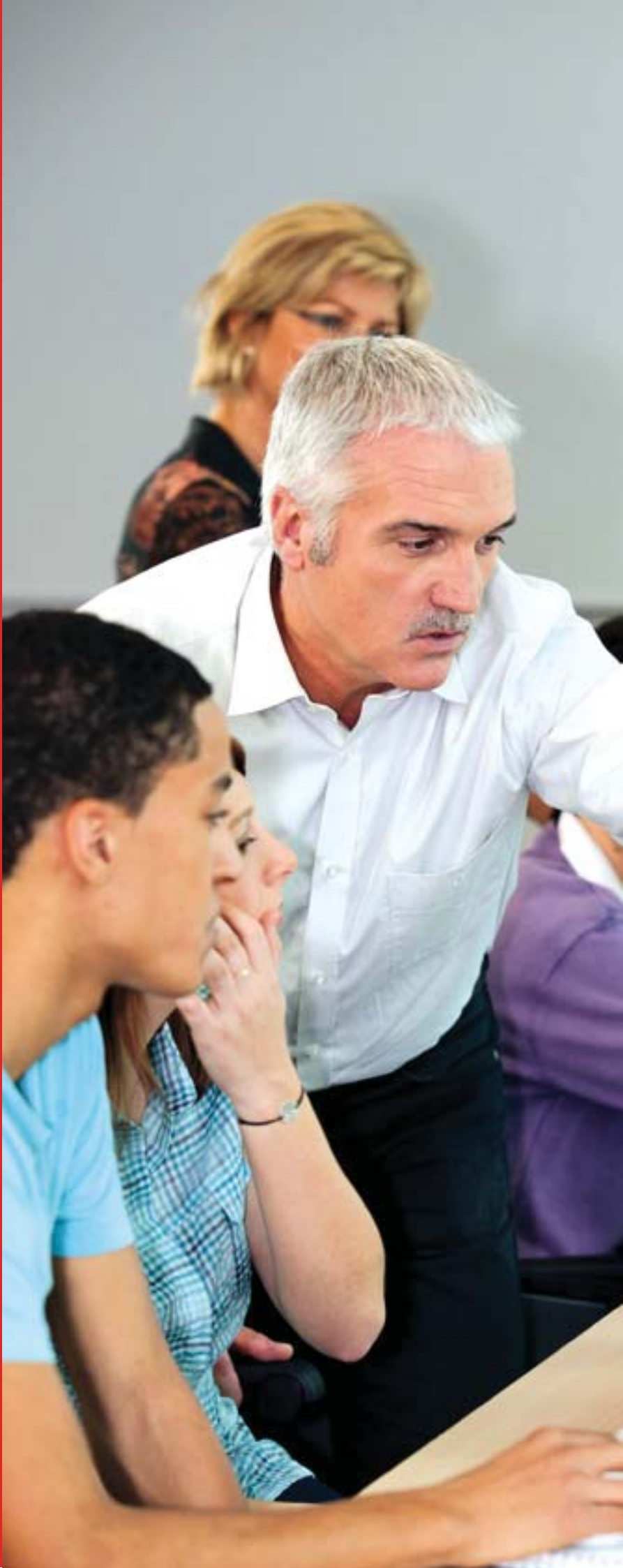
Il semble nécessaire d'aider les commissions nationales à recenser les besoins et les attentes du terrain en termes de compétences, afin d'envisager la mise en place de formations dans certaines activités, peu orientées actuellement vers la formation de leurs animateurs.

Egalement, parce que la formation doit concerner l'ensemble des acteurs, la réflexion doit se poursuivre concernant les juges, les arbitres.

La piste de la mutualisation entre activités devra être travaillée

Organiser des stages différents, de différentes activités sur un même lieu aux mêmes dates

Faire intervenir des formateurs d'activités différentes pour une même activité : des formateurs de danse sur un stage de gym (pour la partie expression) et inversement, des formateurs de théâtre sur un stage éveil, des formateurs de musique sur un stage de twirling (stage de création musicale), etc...



## PROGRAMME 21

### La formation des animateurs/directeurs BAFA-BAFD

#### ÉTAT DES LIEUX

La FSCF est détentrice d'une habilitation nationale lui permettant de dispenser des stages BAFA et BAFD depuis les années 60. Cependant, ce n'est qu'au cours des 10 dernières années que des structures se sont saisies de ce secteur pour en faire un levier de développement. Aujourd'hui, l'habilitation nationale est devenue un enjeu majeur de développement d'activités pour nos structures.

Par le développement du BAFA et du BAFD, secteur transversal à bon nombre d'activités de la fédération, nous arriverons à consolider notre place de fédération affinitaire et multi-activités auprès des instances.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le ministère va relancer une incitation à partir en vacances notamment pour les plus jeunes. Il nous faut donc renforcer notre communication et obtenir la reconnaissance d'une formation de qualité. Les négociations avec les centres qui accueilleront les formations seront donc un enjeu important à l'avenir. Cela implique également de mettre l'accent sur l'harmonisation en terme de pratique (outils, contenu...).

Pour autant, le marché de la formation BAFA-BAFD est un secteur extrêmement concurrentiel qui implique un positionnement cohérent.

Afin d'éviter la concurrence directe, notre stratégie passe par le développement des partenariats.

#### ACTION 1

##### Développement sur tout le territoire

Le nombre de sessions organisées, le volume d'activité et l'implantation géographique de nos formations BAFA-BAFD, restent inégaux sur l'ensemble du territoire. Le fait d'accroître notre visibilité sur le territoire national, notre présence dans des régions non organisatrices, est un des axes

de développement de ce secteur d'activités. Au regard des obligations ministérielles, et afin d'inciter cette mise en œuvre, un accompagnement est à prévoir auprès des régions concernées. Certaines thématiques d'approfondissement seront également développées : secourisme, surveillant de baignade.

Afin de favoriser la formation des jeunes animateurs dans nos associations, certaines expériences (ex : offre de stages bi-qualifiant : BAFA/Brevet fédéral) devront être étendues à d'autres territoires.

#### ACTION 2

##### Mutualisation et Harmonisation des pratiques de formation

Les structures régionales organisatrices de sessions de formation, à ce jour autonomes, sont amenées à utiliser leurs propres outils, leur propre équipe pédagogique, leur propre projet. Cela induit parfois des écarts qui peuvent desservir l'institution et ses orientations éducatives. Pour faire face à cette problématique, il faut viser une harmonisation auprès de nos organisateurs : outils, méthodes, organisation des stages, projet pédagogique. Cette harmonisation doit permettre une gestion cohérente des sessions FSCF.

A ce jour, la formation des formateurs est assurée en région et par le siège, mais aucune structuration nationale n'a réellement été conduite.

Les formes et contenu sont divers : rencontres/journées par thème, module de préformation à la fonction de formateur BAFA-BAFD, le séminaire et rencontre des formateurs.

La structuration de nos formations de formateurs vise plusieurs objectifs :

- Harmoniser notre démarche de formation
- Animer un réseau de formateurs
- Accroître nos équipes de formateurs
- Répondre aux exigences du ministère

De plus, il nous faut travailler sur la mobilité de nos formateurs (ce qui existe déjà entre certaines ligues).

#### ACTION 3

##### Développer les formations BAFD

Le volume de notre activité BAFD, 3 à 4 stages/an au niveau national, ne nous permet pas de répondre au manque récurrent de directeurs. A ce jour, ce peu d'activité ne nous permet pas non plus, d'être reconnus en tant qu'organisme de formation BAFD (cf. critères d'habilitation).

La mise en place d'une formation générale et d'un perfectionnement BAFD organisé une fois par an par le siège permettra à la fois de répondre à la demande, tout en regroupant des stagiaires issus de nos organisateurs régionaux. Cela permettra également de fidéliser nos formateurs BAFA.

Afin d'assurer cette mise en œuvre, une démarche "commerciale" pourra également être entreprise.





## PROGRAMME 22

### La formation des formateurs

#### ÉTAT DES LIEUX

Bon nombre de cadres interviennent en tant que formateurs d'animateurs ou formateurs de juges et d'arbitres chaque saison. Le rôle et la démarche du formateur sont de plus en plus une préoccupation affirmée des intervenants et du développement de la formation fédérale.

A ce jour, chaque activité définit la procédure d'homologation de ses formateurs. Il en résulte des différences d'exigences d'une activité à l'autre. En complémentarité, un cursus de formation de formateur transversal permet des échanges sur sa pratique de formateur à la FSCF et l'acquisition d'outils pédagogiques transposables dans toute action de formation. Pour autant, les nouveaux formateurs, non expérimentés, expriment eux aussi le besoin d'être accompagnés dans leur activité très ponctuelle de formateur.

De plus, depuis dix ans, le séminaire biennal des formateurs est devenu un temps de formation continue important pour les formateurs FSCF. Son objectif est l'acquisition de compétences transversales. Lors de la dernière édition, une ouverture aux formateurs juges a été expérimentée. Cette première expérience devrait être reconduite, et étendue à tout formateur notamment ceux de l'Unité de Formation Fédérale.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Suite aux expériences passées de formation de formateurs, il semble indispensable de mettre l'accent sur l'accompagnement et le suivi des formateurs. Pour aller dans ce sens, il est nécessaire de travailler avec les commissions nationales d'activité sur la formation initiale de leurs formateurs. D'autre part, la formation de formateurs vient d'être redéfinie. Les premières années du mandat vont permettre d'ajuster ce nouveau cursus.

L'objectif est de permettre à toutes les activités de disposer de formateurs compétents, qui inscrivent leur démarche de formateur dans le projet fédéral.

#### ACTION 1

##### Séminaire des formateurs, rencontres de cadres

L'objectif de ces deux séquences fédérales est "d'outiller" le formateur, de le sensibiliser à l'accueil de tous les publics dans un souci permanent de santé et de bien-être.

Le séminaire des formateurs est également un moment de rencontre et d'échange car il concerne les formateurs de toutes les activités. Ce temps fort doit s'organiser autour d'ateliers de formation avec l'implication de toutes les compétences fédérales et partenariales si besoin.

La rencontre des cadres, qui se fait par activité, doit systématiquement inclure des temps de formation en complément de l'étude technique de l'évolution de l'activité.

#### ACTION 2

##### Des formations de formateurs sur deux niveaux

Les formateurs "occasionnels" de la FSCF interviennent auprès d'animateurs, de juges, d'arbitres, des activités de notre fédération. Ils peuvent être amenés à avoir des difficultés pour se positionner en tant que formateur et intégrer leur action dans le cadre de la situation de formation. Cette formation de niveau 1 permettra de leur donner certains repères, certaines règles indispensables, par exemple sur le face à face pédagogique pour les aider à mener dans de bonnes conditions leur mission de formateur.

Pour répondre à une demande et afin de s'orienter vers un cursus de formation des formateurs, un niveau 2 est à mettre en place. Cette nouvelle étape engagera le formateur à mener une réflexion sur sa pratique, en confrontant les expériences de chacun. Elle permettra notamment d'interroger le formateur sur la notion d'évaluation favorisant les acquisitions en prenant en compte les attentes du terrain, ainsi que sur l'appui auprès de nouveaux formateurs dans la mise en place de séquences de formation.





## PROGRAMME 23

### Les formations politiques et managériales

#### ÉTAT DES LIEUX

La FSCF a une longue tradition d'engagement dans la formation. La qualité de son offre de formation est reconnue en interne comme en externe notamment pour ses formations techniques. En revanche, la formation de dirigeants bénévoles semble plus difficile à formaliser et à pérenniser, même si chaque année, à l'occasion de ses Assises de printemps et de son Congrès, la fédération offre à ses dirigeants l'occasion de travaux en ateliers permettant une formation continue appréciée.

La formation de dirigeants associatifs ou sportifs fait aujourd'hui l'objet d'une offre diverse et souvent de qualité, notamment par les instances territoriales du CNOSF ou les centres de ressources et d'information des bénévoles (CRIB).

Une offre de formation fédérale pour ces publics devra s'orienter vers des contenus et objectifs spécifiques et originaux.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le renouvellement des dirigeants est non seulement indispensable pour le maintien des acquis de l'organisation fédérale mais aussi pour prétendre à son développement. Pour répondre à ses besoins la FSCF a élaboré fin 2012, un "Schéma directeur pour le renouvellement et le développement des "RH politiques et managériales"". Ce programme sera décliné durant la mandature en fonction des publics cibles identifiés.

#### ACTION 1

##### Ingénierie fédérale pour la formation des dirigeants d'associations

En appui aux formations de dirigeants organisées par le mouvement sportif, et notamment sous la forme d'une déclinaison de l'action 2 ci-après, la fédération modélisera une offre de formation spécifique et complémentaire, afin de permettre aux structures territoriales de répondre aux attentes des dirigeants ou futurs dirigeants d'associations. Cette offre visera à proposer des modules axés sur la mise en œuvre du projet éducatif FSCF dans sa déclinaison associative, et, selon les spécificités locales, des modules complémentaires à ceux de l'UFF (programme 20) pour la mise en œuvre du projet associatif, inspirés de modules du CFGA.

#### ACTION 2

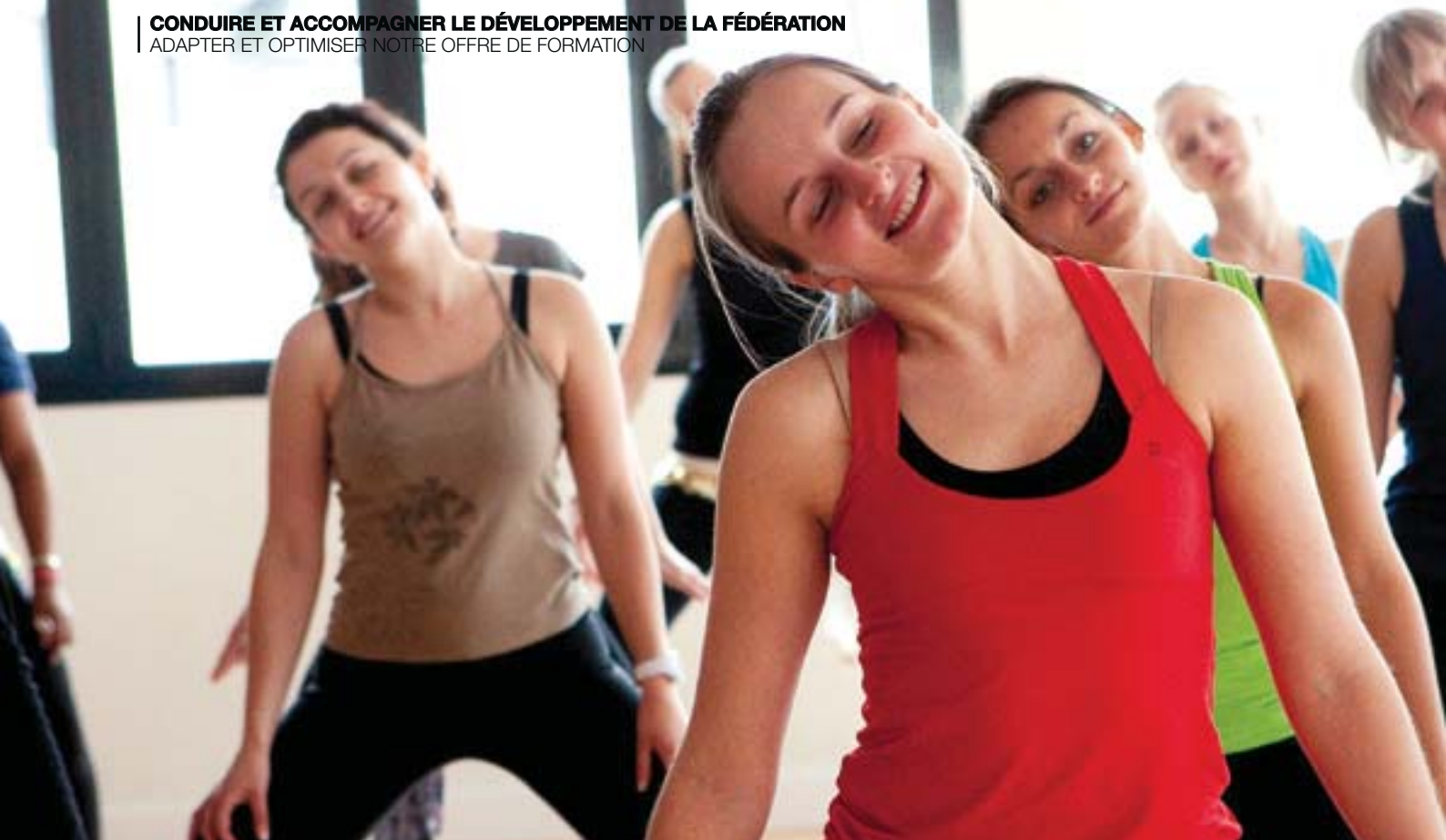
##### Formation et accompagnement des dirigeants fédéraux

Dès 2012, dans la perspective du renouvellement des dirigeants fédéraux et des instances territoriales pour la nouvelle mandature, deux "séminaires d'accompagnement à la prise de responsabilités fédérales" ont été organisés. Deux nouveaux séminaires seront proposés en 2013. Cette action de formation initiale en direction des élus fédéraux, de ligues et comités départementaux, des membres des commissions nationales devra être pérennisée et faire l'objet d'une nouvelle offre adaptée chaque année suivante.

#### ACTION 3

##### Les futurs "talents FSCF"

Les opérations de type "SOLEADER" ou "Camp FICEP" devraient être pérennisées. Un système de veille, de détection, et de suivi de ces futurs talents devra être proposé. L'élaboration d'une nouvelle démarche pour l'éveil aux responsabilités associatives pourra s'appuyer sur l'expérimentation d'opérations de type "Soleader" au niveau régional. L'objectif recherché sera de favoriser l'engagement d'adolescents et de jeunes adultes au sein de leur association.



## PROGRAMME 24

### Les formations qualifiantes et professionnelles

#### ÉTAT DES LIEUX

Récemment investi par la fédération, le champ de la formation professionnelle ne peut résulter de seules opportunités locales qui ne répondent pas aux besoins du secteur associatif fédéral.

Toute démarche de développement de ces formations, doit reposer sur un diagnostic partagé avec les structures territoriales, et prioritairement les ligues régionales.

Il s'agit de :

- rechercher les implantations les plus en phase avec notre réseau territorial.
- proposer une offre de formation qui permette aux associations de disposer d'un encadrement professionnel qualifié, garant de la poursuite des activités proposées, aux côtés des bénévoles.

Par la mise en œuvre de formations professionnelles, la FSCF a également le souci d'inscrire son action dans une perspective

de fidélisation de ses acteurs, en leur permettant d'inscrire leur action dans un parcours personnel et professionnel.

Ainsi, en accueillant prioritairement des animateurs FSCF déjà engagés, nous permettons de valoriser des savoirs acquis de l'engagement bénévole en compétences professionnelles.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

De nouvelles orientations en matière d'accessibilité, de sport en milieu rural, de sport/santé, sport/sénior, sport éducatif, nous conduisent à évoluer en matière d'emploi et à renforcer la logique de professionnalisation engagée par notre fédération.

De plus, l'accroissement du nombre de pratiquants, la diversification des activités, l'émergence de nouvelles pratiques de loisirs, la professionnalisation du secteur associatif font qu'aujourd'hui le nombre de professionnels qualifiés est encore insuffisant. Il s'agit de "former des animateurs professionnels pour qu'ils développent des activités dans leurs associations telles que nous les voyons à la FSCF".



## ACTION 1

### **Renforcer notre offre de formations diplômantes (type BP JEPS) sur tout le territoire**

Pour répondre à un besoin identifié d'encadrement qualifié des associations affiliées issues de différentes régions, et exploiter le potentiel de nos structures d'accueil, il est indispensable d'implanter le BP JEPS sur 3 régions. Cette couverture géographique plus large, permet de valoriser l'ensemble de nos acteurs engagés.

## ACTION 2

### **Renforcer notre offre de formations qualifiantes (type CQP)**

Nos associations gymniques sont en recherche de spécialiste d'une discipline (GAF, GAM, GRS...). De plus, les besoins d'activités multisports de loisirs de proximité ne cessent de croître et, notre fédération est de plus en plus sollicitée par les pratiquants, les collectivités territoriales et les associations sportives pour les accompagner dans l'élaboration de leur offre de pratiques multisports de proximité.

Pour ces deux raisons, la fédération devra poursuivre et renforcer le développement des certifications professionnelles de type CQP. L'enjeu est la qualification de notre encadrement ponctuel (quelques heures/semaine). Pour certains, cela peut constituer une première étape vers la voie de la professionnalisation (BPJEPS, puis DEJEPS).

## ACTION 3

### **Étudier la mise en œuvre de nouvelles qualifications dans le champ périscolaire**

Les besoins d'accueil et de garde des enfants avant et après l'école constituent un gisement d'emplois important pour un secteur en évolution constante, qui peut être amené à se développer encore, compte tenu des modifications de l'organisation du temps scolaire.

Il paraît opportun de réfléchir à un parcours de formation correspondant à cette réalité, filière qui pourrait se situer entre le BAFA et le BPJEPS.

La mise en œuvre de ce CQP Périscolaire peut permettre un rapprochement et une mutualisation des activités FSCF directement concernées.

## ACTION 4

### **Étudier la mise en œuvre d'une formation pré-qualifiante**

Afin de préparer les futurs professionnels et d'augmenter leur chance de réussite, il semble judicieux de se positionner sur une formation pré-qualifiante. Il s'agit de découvrir les secteurs d'intervention autant que de s'approprier des démarches et techniques propres au métier.

Une formation de pré-qualification aux métiers d'animateur d'activités sportives ou socioculturelles offre les moyens et l'aide nécessaire pour réussir son parcours de formation qualifiante.

## ACTION 5

### **Valoriser les métiers d'agent de développement sportif et de responsables de structures**

De nouveaux besoins de qualification apparaissent se situant, en termes de compétences, au niveau de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets sportifs territoriaux spécifiques (santé – sénior – insertion par le sport – sport dans les quartiers...).

Pour accompagner les besoins des structures territoriales, au sein desquelles un nouveau métier a vu le jour, la fédération présente la demande de création d'un CQP "d'agent de développement sportif territorial" auprès de la branche professionnelle du sport. Sa mise en œuvre pourrait être opérationnelle dès 2014.

Afin de permettre aux agents de développement FSCF et aux diplômés BPJEPS de poursuivre vers une qualification supérieure, la mise en place d'une filière jusqu'au DESJEPS mention animation sportive et directeur de structures sera étudiée. Cette démarche permettrait d'offrir une continuité de formation professionnelle, une possibilité d'évolution pour nos techniciens, et bouclerait le cursus proposé par la fédération.

Cette formation s'adresserait aux agents de développement du réseau FSCF, ainsi qu'à l'extérieur.

## ACTION 6

### **Formation continue des salariés des structures fédérales**

Un regroupement des agents de développement des instances territoriales ou des associations locales sera proposé chaque année. Ce stage s'inscrira dans une logique de formation continue. Il permettra aussi aux agents de développement d'optimiser leur action au profit de leur instance employeur par une mutualisation des bonnes pratiques.

A l'occasion des Assises et Congrès, une rencontre des agents de développement présents sera aussi proposée.

Parallèlement, des actions collectives seront mises en œuvre par le siège fédéral en direction des salariés afin d'accompagner la professionnalisation des structures.



# 3

## XE 08

# DÉVELOPPER NOS OUTILS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION

### OBJECTIFS

- **Optimiser** la communication interne et l'animation de nos instances associatives et fédérales
- **Assurer** la promotion de la FSCF et de ses activités
- **Développer** des services nouveaux d'information et de communication pour les licenciés, les associations FSCF, les publics bénéficiaires

### PROGRAMME 25

### Communication interne

#### ÉTAT DES LIEUX

La fédération est une organisation à la fois pyramidale dans son organisation et très diversifiée dans ses actions. A travers ses activités se décline un projet commun plus ou moins connu et partagé par tous. Ses responsables sont en général animés du désir de faire circuler au mieux l'information pour un fonctionnement qui ait du sens, qui emporte l'adhésion et qui suscite la motivation des membres.

A tous les niveaux les acteurs fédéraux, souvent bénévoles et très engagés, n'ont pas forcément la compétence et n'utilisent pas toujours les outils les plus adaptés pour une communication efficace qui remplit pleinement ses rôles.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Dans son projet de développement la fédération se donne 5 objectifs majeurs :

- Créer une identité commune et du lien entre les personnes
- Sensibiliser tous les acteurs fédéraux

aux enjeux et aux projets de la FSCF, susciter ainsi la motivation, l'adhésion et la participation aux projets

- Valoriser les actions et initiatives en mettant en évidence leur sens
- Donner des outils aux acteurs fédéraux et augmenter au besoin leurs compétences
- Répondre aux besoins d'information des interlocuteurs internes.

#### ACTION 1

##### L'intranet fédéral

La fédération doit pouvoir faciliter l'échange, la circulation de l'information verticale (dans les deux sens) et transversale. Elle doit organiser d'une manière ciblée la centralisation de l'information sur un outil commun. L'outil doit permettre une gestion simplifiée des diverses organisations des activités internes. **Mise en place** : 2013 pour le réseau des dirigeants fédéraux, 2014 pour les associations.

#### ACTION 2

##### Outils et supports de communication

Après identification des besoins et des cibles, la fédération devra être en mesure de proposer les outils et supports de communication adaptés aux différentes instances fédérales et à ses acteurs (supports de communication présentant la fédération, la ligue ou le CD...). La base de gestion de données "Lolita" des associations affiliées et des licenciés devra évoluer pour mieux répondre aux besoins d'information et de communication. **Mise en place** : 2013 – 2015.

#### ACTION 3

##### Accompagnement et formation des acteurs à la communication

En complément de l'offre de formation destinée aux dirigeants associatifs ou fédéraux, des formations complémentaires aux techniques de communication (prise de parole, média training...) pourront être mises en place pour les différents responsables fédéraux. **Mise en place** : 2013 – 2016.

#### ACTION 4

##### Communication directe avec les licenciés

La communication avec les licenciés pourra être promue, notamment par l'utilisation et l'animation des nouveaux "réseaux sociaux" Celle-ci a pour but de renforcer le sentiment d'appartenance et de créer de nouvelles ressources financières.

**Mise en place** : 2014 – 2015.

## PROGRAMME 26

### Communication externe

#### ÉTAT DES LIEUX

La FSCF reste peu connue du grand public. Souvent citée par un sigle qui entraîne la confusion et qui est peu explicite. Pourtant, elle développe un projet original et partagé par ses adhérents. Elle souhaite donc légitimement le promouvoir et le porter à la connaissance des institutions et du grand public.

De plus, dans un contexte fortement marqué par une baisse des financements publics, les associations et les structures fédérales sont demandeuses d'une meilleure exposition pour valoriser leurs actions et favoriser leur fonctionnement.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le développement de la FSCF passera par une meilleure visibilité et reconnaissance par le grand public et les institutions. Gagner en notoriété et en image doit permettre à la FSCF de s'imposer comme une institution qui compte. Un ensemble d'actions devra être mené dans ce sens.

#### ACTION 1

##### Le site internet FSCF

La création et le développement d'un nouveau site internet devrait nous permettre d'augmenter et d'améliorer notre visibilité sur le "Web". Il s'agira tout d'abord d'augmenter le trafic de notre site internet en montrant l'importance et le dynamisme du réseau FSCF, en médiatisant les activités sportives, culturelles, socio-éducatives et les actions de la FSCF (trophée du jeune dirigeant, séjour Soleader, actions d'intégration, handicap...). Le site FSCF valorisera les diverses offres et services (inscription BAFA, abonnement au magazine en ligne...).

De nouveaux services d'information, de documentation et de communication pourront être développés et proposés à nos licenciés. La notoriété du site et de la FSCF sera favorisée par la création de liens nouveaux (dans les deux sens) avec d'autres sites partenaires (partenaires privés, avec d'autres sites).

L'objectif d'un référencement, dans les 3 premiers, par les moteurs de recherche doit être recherché (mots clés à définir).

#### ACTION 2

##### Action vers les médias

L'augmentation de notre visibilité dans les médias (presse nationale, régionale, TV, web, radios) devra être recherchée.

Chaque événement devra faire l'objet d'un accompagnement suivi dans les médias appropriés. La formation d'acteurs territoriaux aux "relations média" devrait démultiplier notre audience.

L'analyse qualitative et quantitative des retombées médias par la revue de presse et autres pourra être utilisée comme indicateur.

#### ACTION 3

##### Communication hors média

Notre communication hors média (salons, réseaux sociaux, marketing direct) devra être développée. Il s'agira pour la fédération de communiquer sur un "produit" ou un événement en particulier (offres BAFA, l'offre de formation éveil, animation d'une communauté via le web...), à une cible déterminée, au bon endroit et à un moment bien précis. Une action de relation publique d'envergure pourrait être menée par année.





## XE 09

# AFFIRMER LE POSITIONNEMENT DE LA FÉDÉRATION DANS SON ENVIRONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

### OBJECTIFS

- **Développer** nos relations avec les associations et organisations proches
- **Assurer** la présence et la participation de la FSCF au sein des organisations partenaires (mouvement sportif, culturel et associatif)
- **Affirmer** l'engagement de la FSCF au niveau international

### PROGRAMME 27

#### Affirmer notre affinité

##### ÉTAT DES LIEUX

Le projet éducatif fédéral transpose en objectifs éducatifs les valeurs d'origine de la fédération, et le temps n'a pas d'emprise sur elles. Elles demeurent et ouvrent également la voie pour les temps à venir. La forte conviction en la réalisation de la personne permet d'imaginer toutes les formes d'accomplissement de notre vocation éducative. L'évolution de la société, les transformations des mentalités conduisent à des ajustements, à des remises en cause. Afin de poursuivre notre action éducative, en dépassant les seuls aspects de technicité dans les activités proposées, nous ancrons la démarche fédérale dans la durée.

##### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

A côté d'autres acteurs, nous participons ensemble à l'éducation et ensemble, "nous avons la charge de mener à bien la réalisation de notre projet sur l'homme, traduit dans notre démarche pédagogique et dans les relations qui en résultent". L'objectif conduit par le Groupe de proposition de sens (GPS) est de chercher à faire prendre conscience à tous les responsables des exigences et de la

démarche pédagogique de la fédération, tant dans les formations que dans les rencontres fédérales, ainsi que dans l'activité déployée dans les territoires.

#### ACTION 1

##### Favoriser la conduite de la démarche éducative

Nous sommes tous persuadés que nous avons mission de permettre, notamment aux jeunes que nous rencontrons, de découvrir à travers le sport ou l'activité culturelle qu'ils pratiquent, ce que nécessite une vie en groupe et en société, les valeurs que nous leur proposons de respecter, et la manière dont ils pourront vivre en homme et femme demain. À tout instant, nous sommes confrontés à de nouvelles réactions, à de nouvelles attitudes dans les relations que nous entretenons avec les adhérents, les cadres, les dirigeants. Et cette évolution permanente nécessite de vérifier comment nous cherchons à répondre aux attentes qui nous sont formulées. La nécessaire prise de distance doit être proposée à toute personne qui accepte d'assumer des responsabilités de cadre ou de dirigeant dans la fédération. Elle est nécessaire pour évaluer nos actions, pour nous formuler pourquoi, à un moment donné, nous faisons ce que nous faisons et comment nous le faisons : une sorte de lecture de l'action, le plus souvent appelée "relecture".

#### ACTION 2

##### Permettre à chacun de choisir son chemin

La recherche de sens que nous voulons faciliter demeure fondamentale pour toute personne qui cherche à grandir en humanité quelles que soient ses croyances, philosophiques, politiques ou religieuses. Dans cet objectif, aucun chemin n'est imposé, il revient à chacun et à chacune, prenant en considération le rôle qui lui est confié dans la vie associative à la FSCF, de définir son propre chemin pour apporter sa contribution au projet fédéral qui s'articule sur : ***"Une conception de la personne avec l'infini respect qui lui est dû dans sa liberté, son originalité, son esprit et sa croissance ; Une conception d'une société où tout est au service de l'homme dans sa dignité."***

#### ACTION 3

##### Appui aux commissions pour exprimer la spécificité de la FSCF

Le groupe de proposition de sens s'efforcera d'apporter son concours auprès des instances fédérales, et tout spécialement auprès des commissions d'activités, pour la mise en œuvre du programme 6 "développement de la spécificité fédérale", dans le cadre des objectifs éducatifs fédéraux. Le groupe de proposition de sens entretiendra des relations avec d'autres mouvements éducatifs et organisations proches afin de partager et faire connaître le projet fédéral.

## PROGRAMME 28

### Relations avec les réseaux nationaux

#### ÉTAT DES LIEUX

La FSCF est impliquée dans de nombreux partenariats institutionnels. Son rôle dans la construction de mouvements de jeunesse et de sport a été historiquement important. Pourtant la FSCF manque aujourd'hui de notoriété et son influence s'est amoindrie avec le temps.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La reconnaissance et la notoriété de la FSCF seront assurées par sa présence au sein de réseaux divers mais clairement identifiés pour éviter la dispersion. Cette présence reposera sur sa contribution active notamment par des actions d'intérêts communs avec ses partenaires.

#### ACTION 1

##### Les fédérations sportives et le Comité National Olympique et Sportif Français

Les conventions avec les fédérations sportives délégataires sont encouragées à fin de reconnaissance mutuelle et de la protection des activités et événements organisés.

Des collaborations techniques (formations, rencontres sportives...) pourront permettre des économies de moyens.

Des actions et projets communs répondant au projet éducatif de la FSCF devront être favorisés, par exemple, avec les fédérations du "sport handicap" ou avec d'autres fédérations affinitaires.

La FSCF continuera d'assurer sa présence auprès du CNOSF et en particulier au sein du collège des fédérations affinitaires. Elle jouera un rôle actif et volontariste dans ses instances ou organisations proches (Académie Olympique, CoSMoS...).

#### ACTION 2

##### Les réseaux interfédéraux de la jeunesse et de la culture

Du fait de la diversité de son offre d'activités, la FSCF doit aussi assurer sa présence et sa contribution au sein d'organisations comme le CNAJEP, l'OFAJ... pour le domaine de la jeunesse, la COFAC, la CAMPA... pour le domaine des activités artistiques et culturelles. Elle apportera sa reconnaissance et son soutien à la Conférence Permanente des Coordinations Associatives.

#### ACTION 3

##### Les réseaux institutionnels nationaux et territoriaux

La FSCF maintient des relations privilégiées avec le ministère chargé des sports. Cette relation ne peut être exclusive et une action volontariste devra être conduite auprès de tous les départements ministériels concernés par l'activité de la fédération (jeunesse, éducation populaire et vie associative ; culture, santé, outre-mer, la famille...).

La place grandissante des collectivités territoriales dans les politiques d'animation devra être prise en compte. Un recensement des élus nationaux et territoriaux potentiellement proches de la FSCF sera effectué afin d'assurer un réseau d'information et d'influence privilégié.

#### ACTION 4

##### Les associations et organisations amies et affinitaires

La FSCF est une fédération porteuse d'affinités qu'elle doit faire valoir mais aussi partager avec d'autres organisations. Issus des patronages, un grand nombre des associations affiliées à la FSCF bénéficient aujourd'hui encore du soutien d'associations ou d'organisations diocésaines, qu'il conviendra de pérenniser en faisant valoir la proximité affinitaire dans le respect de l'identité et des compétences de chaque institution. Un lien privilégié de partenariat et d'échanges sera recherché avec l'UGSEL tant au niveau national que territorial.

La FSCF continuera d'apporter reconnaissance et soutien à l'association "Les amis de la Fédération" et à d'éventuelles autres initiatives de ce type.

#### ACTION 5

##### Des ambassadeurs de la FSCF et autres réseaux

Forte de ses dizaines de milliers de bénévoles, la FSCF peut être sollicitée institutionnellement mais aussi de par ses membres. La FSCF peut ainsi être présente au sein d'organisations variées. Cette présence sera encouragée et favorisée dans la mesure où elle sera officiellement reconnue au travers d'une représentation officialisée.

Cette politique nationale de représentation de la FSCF au sein de réseaux nationaux devra être relayée par les instances territoriales de la FSCF au niveau régional et interdépartemental.

Le groupe des relations territoriales en assurera la promotion et le suivi.







## PROGRAMME 29

### FICEP et relations internationales

#### ÉTAT DES LIEUX

La FSCF est co-fondatrice de la Fédération Internationale Catholique d'Education Physique et Sportive qui vient de célébrer son 100<sup>ème</sup> anniversaire. Elle participe activement et régulièrement aux actions organisées par cette fédération et a accueilli ses événements (Jeux FICEP à Audincourt en 2007, camp des jeunes à Lyon en 2008...).

La FSCF apporte une contribution active dans les projets européens ("Ambassadrices anti dopage", "Prévention contre les violences sexuelles dans le sport"...

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La FSCF souhaite ouvrir des perspectives européennes pour ses associations et ses publics, notamment les jeunes licenciés, jeunes citoyens européens. La participation à la FICEP est un support de développement à l'international et un moyen de reconnaissance et de légitimité notamment auprès du CNOSF.

#### CONDUIRE ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

AFFIRMER LE POSITIONNEMENT DE LA FÉDÉRATION DANS SON ENVIRONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

#### ACTION 1

##### Suivi des réseaux et présence active de la FSCF

Dans la mesure de ses possibilités financières la FSCF mènera une politique de présence active dans les réseaux nationaux, européens et internationaux dédiés aux relations internationales. Elle pourra participer notamment aux colloques, rencontres et institutions où elle est ou sera invitée (OFAJ, UNESCO...).

Elle mobilisera notamment les moyens de l'Etat dans le cadre d'accords bilatéraux et de ceux mis à disposition du CNOSF pour la représentation des fédérations au niveau international.

#### ACTION 2

##### Contribution au développement de la FICEP

La FICEP s'appuie surtout aujourd'hui sur l'engagement de l'Allemagne, de l'Autriche et de la France. La priorité sera de consolider les liens avec d'autres pays membres pour développer la notoriété de la FICEP et ses capacités d'action. Il faudra aussi travailler au rapprochement de la FICEP et de la Fédération Internationale Sportive de l'Enseignement Catholique (FISEC) pour mutualiser nos efforts et développer des projets communs.

#### ACTION 3

##### Participation et soutien appuyé aux projets FICEP et de ses membres

La FSCF entend maintenir et développer sa participation aux "Jeux" d'été et d'hiver et au "Camp des Jeunes", organisations phares de la FICEP. Elle pourra participer à l'accueil de ces manifestations en fonction des possibilités. Elle devra aussi être force de proposition pour faire évoluer ces événements afin d'ouvrir au maximum le taux de participation.

A l'exemple du tournoi de tennis de table "Autriche, Allemagne, France" qui se tiendra en juillet 2013, la FSCF encouragera et pourra apporter son soutien aux échanges et championnats entre plusieurs fédérations membres de la FICEP.

#### ACTION 4

##### Accompagnement de nos fédérations ultra marines

La FSCF portera attention aux contacts potentiels avec des fédérations étrangères qui partagent notre affinité.

Les liens engagés à Madagascar et au Cameroun seront maintenus et éventuellement renforcés. Les opportunités de soutien à des échanges bilatéraux par les ministères devront être recherchées dans ce cadre.

Les initiatives des associations et de nos instances d'Outre-mer seront accompagnées et les rapprochements territoriaux locaux encouragés.



## AXE 10

# DÉVELOPPER LA RECHERCHE DE RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

### PROGRAMME 30

#### Recherche de partenariats

##### ÉTAT DES LIEUX

La Fédération ne peut évoluer seule dans un monde où nous sommes tous interdépendants et où chacun peut être ressource et enrichissement de l'autre dès lors que des convergences de sens ou d'activités peuvent être constatées. Il est alors possible de cheminer ensemble ponctuellement ou plus longuement dans un fonctionnement "gagnant-gagnant". Un organisme comme notre fédération est accompagné financièrement par des moyens publics qui, en plus de valider ses actions, complètent de façon significative ses ressources propres. Force est de constater que ces fonds publics se réduisent chaque année et ne suffisent plus pour assurer le développement voire le maintien des activités actuelles.

##### OBJECTIFS

- **Mettre en place** des partenariats éthiques et durables
- **Diversifier** nos sources de financement

##### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Afin de proposer une offre partenariale adaptée à ses activités et à ses adhérents, de diversifier ses ressources, de mettre en synergie ses actions avec des organismes aux valeurs proches, la Fédération entend développer une politique nationale de partenariats. Celle-ci reposera sur des partenariats de différente nature (institutionnelle, économique, de sens) et s'attachera, autant que faire se peut, à définir une déclinaison territoriale (intéressement pour les structures déconcentrées ou affiliées). La démarche engagée cherchera à instaurer des relations de confiance et de qualité dans un souci permanent de fidélisation des partenaires.



## **PROGRAMME 30 (suite)**

### **Recherche de partenariats**

#### **ACTION 1**

##### **Diversification des partenariats institutionnels publics**

Il s'agit en priorité de maintenir, voire de développer des liens privilégiés avec les ministères de tutelle (en charge des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de la culture). L'action vise deux priorités : l'obtention d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec la direction de la jeunesse et de l'éducation populaire et la revalorisation du financement du ministère de la culture.

#### **ACTION 2**

##### **Création d'un pôle de 4 "partenaires officiels"**

La fédération devra consolider et valoriser l'engagement des partenaires économiques principaux. Elle se dotera de partenaires financiers grâce à la signature de conventions pluriannuelles en contrepartie de visibilité partagée et d'actions communes.

#### **ACTION 3**

##### **Développement d'un groupe de "fournisseurs officiels"**

La fédération devra augmenter les apports (financiers ou en dotation) des "Fournisseurs officiels". Elle propose des activités très différenciées et intéresse donc des fournisseurs ou équipementiers sur des produits spécifiques. Les relations seront basées sur des offres commerciales à destination d'une clientèle FSCF ciblée.

Il s'agira de reconduire les contrats avec les fournisseurs historiques de la Fédération (3) et d'augmenter le pôle des fournisseurs officiels (plus 3 au cours de la prochaine mandature).



#### **ACTION 4**

##### **Développement de partenariats "porteurs de sens"**

La fédération développera et fera vivre des partenariats "Porteurs de sens" (Cap France, Mobile Vert...). Elle se mobilisera pour organiser et mettre en place au moins 2 actions significatives avec chaque partenaire lors de la mandature 2013-2016.

#### **ACTION 5**

##### **Recherche de mécénat et de "partenariat de compétence"**

Le "partenariat de compétences" devra être expérimenté et des actions concrètes de mécénat au bénéfice de la Fédération auprès de partenaires privés et de fondations seront recherchées. Usant de sa reconnaissance d'utilité publique, la fédération s'évertuera à faire aboutir au moins une action de mécénat par an et à mettre en place une campagne de levée de fonds sur la prochaine mandature.





## PROGRAMME 31

### Politique tarifaire fédérale

#### ÉTAT DES LIEUX

Dans un contexte économique difficile nous pouvons attendre une restriction des aides publiques. L'augmentation des ressources propres de la fédération est un impératif. Les ressources fédérales proviennent pour les deux tiers de ses membres (affiliations et titres de participation) et de nos prestations de services, organisations et manifestations. Une réforme de fond de la politique de tarification a été engagée durant le mandat précédent, elle doit être continuée et renforcée durant cette nouvelle mandature.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Les tarifications fédérales doivent être simplifiées pour assurer leur lisibilité, leur compréhension et acceptation par les acteurs fédéraux. Elles doivent être accessibles pour répondre au projet social de la fédération. Elles doivent être suffisantes et équilibrées pour permettre à toutes nos instances nationales et territoriales de fonctionner, d'assurer une offre de service de qualité et de répondre au projet de développement fédéral.

#### ACTION 1

##### Révision et mise à jour du règlement financier fédéral

Le règlement financier fédéral actuel qui date de 2005 doit être révisé. Il devra assurer sa conformité avec les dispositions législatives et réglementaires s'appliquant aujourd'hui aux associations en matière comptable et financière. Il devra clarifier le rôle et les compétences des différents acteurs et instances fédérales. Il devra être adapté au présent projet de développement fédéral.

#### ACTION 2

##### Licence annuelle

Le système de la "forfaitisation" avait trouvé ses limites et montré ses inconvénients. Les écarts de tarifications, trop disparates, devront être réduits pour nous développer avec équité. L'objectif est à terme d'atteindre une tarification nationale unique et accessible. La tarification devra valoriser la licence "signe d'appartenance" et non seulement comme la "contrepartie d'un service rendu".

Cette réforme qui doit mettre fin à la "forfaitisation" est mise en œuvre progressivement et avec prudence. Dans la première période de transition, d'une durée de 3 ans, les titres de participation sont organisés en 8 types. Les disparités étaient si importantes qu'il a été nécessaire de complexifier la situation pour opérer au recentrage tarifaire en prenant en compte le maximum de situations. Dès cette première phase, les procédures de traitement des licences seront recentrées sur les 19 ligues régionales et la facturation établie suivant les effectifs réels recensés.

Dans un deuxième temps, il sera sans doute nécessaire de poursuivre la réforme par une phase de simplification des tarifs et une réduction du nombre de titres.

#### ACTION 3

##### Cartes ponctuelles

Une carte ponctuelle accessible aux personnes non titulaires de la licence, nommées "invités", sera proposée. Elle sera destinée aux bénéficiaires d'activités fédérales ou d'associations locales, pour une durée courte et limitée (stagiaires en formation, participants à des centres de loisir ou de vacances, participants occasionnels à des manifestations ou rencontres fédérales...) Les activités éligibles devront être définies par le règlement intérieur.

Ce nouveau "titre d'appartenance" permettra d'augmenter le nombre de nos membres bénéficiaires et d'ouvrir nos activités, manifestations et rencontres. La tarification devra être attractive et offrir à son détenteur des prestations d'assurances adaptées.



## **PROGRAMME 31 (suite)**

### **Politique tarifaire fédérale**

#### **ACTION 4**

##### **Financement des activités**

Une réforme du financement des activités sera engagée, incluant la révision des droits d'engagement aux rencontres fédérales, du système de redevances versées par les organisateurs, des aides aux déplacements pour les rencontres fédérales.

La clarification, la simplification et l'équité entre les activités seront recherchées concernant les droits d'engagement. Le financement des rencontres fédérales devra être assuré dans le souci de la qualité d'accueil et d'organisation, mais aussi d'une contribution équitable des associations participantes.

Des procédures de financement et de fonctionnement des activités seront uniformisées pour mettre fin aux quelques anomalies constatées.

#### **ACTION 5**

##### **Affiliations**

A l'image des tarifs des titres d'appartenance, les montants payés par les associations pour leurs affiliations varient très fortement en fonction de leur comité départemental. Les politiques fédérales s'en trouvent parfois modifiées et le manque de cohérence nationale peut sembler inéquitable.

L'objectif, ici aussi, doit être un tarif d'affiliation identique partout en France et toujours progressif en fonction de la taille de l'association.

Cette réforme nécessitera une étude préalable et une concertation avec les comités départementaux et ligues qui doivent y adhérer.

#### **ACTION 6**

##### **Accompagnement de la réforme**

Cette réforme des tarifications sera engagée et suivie avec prudence. Sa réussite nécessite l'adhésion des acteurs fédéraux qui sera garantie par une démarche et un travail en commun. Le contact, les échanges et l'accompagnement avec les ligues et comités seront réguliers et permanents. (Communication, présence aux AG...). Une réunion annuelle avec les trésoriers des ligues sera organisée pour accompagner cette réforme.

La révision de la politique de financement des activités sera menée en liaison avec les commissions nationales concernées qui devront être impliquées dans le suivi budgétaire de leur activité. La mise en place d'une comptabilité analytique devra répondre aux besoins d'informations des commissions.

## PROGRAMME 32

### Optimisation du patrimoine et développement des filiales

#### ÉTAT DES LIEUX

A la lecture du bilan de la FSCF, on constate deux types d'actifs : les biens immobiliers et les titres de participation.

Le principal bien immobilier est le bâtiment actuellement occupé par le siège fédéral. La FSCF possède aussi un appartement en cours de cession à Saint Etienne et un immeuble à Saint-Chéron (91), qui est géré jusqu'en 2020 par l'association "Atout groupes". A l'image de la fédération, les associations affiliées sont souvent propriétaires ou bénéficient de commodats ou baux emphytéotiques qui font des questions immobilières un enjeu majeur pour la FSCF.

Par ailleurs, la FSCF a été amenée à créer deux filiales pour des raisons fiscales. La première, la FGSPF, qui reprend le nom originel de la Fédération, a pour vocation la vente d'articles liés à la Fédération.

La deuxième, l'institut de formation, a été créée en février 2012 pour isoler les formations professionnelles.

S'il est trop tôt pour faire un bilan économique de l'institut, l'état financier de la FGSPF est, quant à lui, préoccupant.

L'essoufflement des ventes de ses produits d'édition, sa plus grosse activité à l'heure actuelle, combiné à une stagnation des frais fixes à un niveau trop élevé ont engendré des pertes récurrentes ces dernières années.

#### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Dans le souci d'une plus grande autonomie financière, la FSCF doit tout à la fois optimiser l'utilisation de ses actifs et tenter de trouver des relais de croissance.

C'est pourquoi, depuis 2012, une réflexion est menée sur l'avenir du siège fédéral. Cependant, ce programme ne doit pas se limiter à ce seul aspect mais doit aussi envisager d'adapter l'ensemble du patrimoine immobilier aux besoins futurs et assurer la survie de ses filiales afin qu'elles puissent contribuer à la mise en œuvre du projet associatif.

#### ACTION 1

##### Gestion patrimoniale de la FSCF

La réflexion sur le siège fédéral doit aboutir à une adaptation des locaux occupés aux besoins présents. Celle-ci passe sans doute par une mise en conformité et une réaffectation des lieux actuellement occupés.

La fin du bail emphytéotique de Saint-Chéron en 2020 nécessite d'être anticipée et pose la question plus générale de l'opportunité de détenir un ou plusieurs centres d'hébergement.

#### ACTION 2

##### Sécurisation du patrimoine de nos associations

Les rapports historiquement étroits entre la FSCF et l'Eglise se traduisent encore beaucoup par des relations patrimoniales. Mais, dans un contexte global qui tend à une gestion rationnelle de ces biens, nos associations connaissent parfois des difficultés à renouveler leurs baux lorsqu'ils arrivent à leur terme.

La Fédération doit alors apporter son soutien pour aider ses associations dans leurs démarches.

#### ACTION 3

##### Assurer la pérennité de la boutique fédérale

Pour assurer son avenir, la FGSPF doit maintenir son activité d'édition liée aux activités et à la formation.

La boutique, toujours dans le souci d'apporter un service aux associations affiliées, doit améliorer l'offre de produit, la compétitivité et la fidélisation des clients, en particulier des organisateurs de manifestation.

La FGSPF doit trouver un équilibre financier, éventuellement en identifiant de nouveaux besoins et en étudiant le cadre administratif et juridique de la société.

#### ACTION 4

##### Poursuivre le développement de l'institut de formation

A l'issue d'une première phase qui a vu le transfert de permanents et l'ouverture progressive de nouvelles formations auparavant organisées par le service formation du siège, l'institut doit ambitionner d'atteindre l'équilibre financier puis de contribuer au projet associatif fédéral.

L'institut de formation doit veiller à s'appuyer sur les instances territoriales dans la définition de son offre de produit.

# axe 11

## ADAPTER ET AMÉLIORER NOTRE GOUVERNANCE

### PROGRAMME 33

#### Adaptation des missions et compétences des instances nationales et territoriales

##### ÉTAT DES LIEUX

La FSCF est une organisation complexe du fait de sa spécificité de fédération affinitaire, de la diversité de son offre d'activités et de l'histoire de sa construction. Ses instances nationales et territoriales reposent sur des ressources humaines élues pour le fonctionnement politique, sur d'autres bénévoles nommés pour assurer le fonctionnement des commissions nationales et territoriales.

Des professionnels, salariés du siège ou des instances territoriales ou locales, ainsi que des agents d'Etat qui constituent la Direction Technique Nationale apportent leur concours au fonctionnement et au développement de la fédération et de ses activités. Les statuts et les divers règlements de la fédération ont vocation à assurer son bon fonctionnement en clarifiant les pouvoirs et les fonctions de ces différentes composantes. La dernière mise à jour des statuts date de 2005. Souvent les modifications opérées le sont par nécessité particulière. Les ajouts successifs ne sont pas toujours garants de la cohérence de l'ensemble.

##### OBJECTIFS

- **Favoriser** le dialogue entre les différents niveaux territoriaux
- **Rechercher** l'indispensable cohérence entre les différentes instances fédérales pour améliorer notre efficacité globale
- **Encourager** une conduite participative pour mobiliser tous les acteurs

##### PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La FSCF se doit de rechercher la cohérence d'action de ses acteurs en vue de l'optimisation des moyens mis en œuvre pour son développement. L'organisation fédérale doit s'adapter aux temps qui changent, aux nouveaux enjeux et surtout à son projet éducatif et de développement actuel.





## ACTION 1

### Une réflexion nationale sur notre gouvernance

La répartition des pouvoirs et des fonctions, la définition du rôle des différents acteurs et instances fédérales font l'objet de débats récurrents. La réflexion sera à nouveau engagée à l'occasion de nos Assises en mars 2013, puis les travaux d'analyse menés par le groupe des relations territoriales dans le cadre du programme 18 et les réflexions concernant les grandes associations du programme 19 seront avancées. Il faudra ensuite au cours du mandat lancer une consultation (sous forme de débats ou autres) devant notamment aboutir à la révision des statuts et règlements nationaux et territoriaux.

## ACTION 2

### La révision des statuts et règlements

La révision des statuts et règlements fédéraux devra être menée pour caler notre organisation nationale avec le fonctionnement politique mis en place au début de la mandature. Ce travail sera mené en collaboration avec la commission juridique fédérale. La révision des statuts de nos instances territoriales devra ensuite être menée en fonction des orientations arrêtées à l'issue du débat national. Il faudra tenir compte en particulier de la représentativité démocratique des associations affiliées ainsi que des évolutions qui seront constatées ou en cours dans la répartition des compétences entre les institutions politiques territoriales.

## ACTION 3

### La révision et l'optimisation de la "boîte à outils" pour nos associations affiliées

La FSCF s'est dotée d'outils d'aide aux dirigeants des associations affiliées (modèles de statuts par exemple.). Il conviendra d'en assurer la mise à jour pour tenir compte particulièrement des orientations voulues dans le présent projet de développement et notamment celles liées à l'évolution de l'offre associative.



## ACTION 4

### L'accompagnement de tous les acteurs de la gouvernance

La gouvernance concerne tous les acteurs engagés dans le projet associatif. Il convient de former les dirigeants élus, les bénévoles, les personnels salariés afin de conforter leurs connaissances des modes de gestion associative. La formation cherchera à mettre en valeur la nécessaire complémentarité des acteurs et à permettre l'appropriation du projet associatif et l'établissement de règles partagées de réflexion, de décision et de contrôle (en lien avec le programme 23).





# Glossaire

**AF1**

Animateur Fédéral 1<sup>er</sup> niveau

**AF2**

Animateur Fédéral 2<sup>e</sup> niveau

**ARS**

Agence Régionale de Santé

**BAFA**

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

**BAFD**

Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur

**BPJEPS**

Brevet Professionnel de la Jeunesse,  
de l'Education Populaire et du Sport

**CAMPA**

Coordination des Associations Musicales  
de Pratiques Amateurs

**CFGA**

Certificat de Formation à la Gestion  
Associative

**CNAJEP**

Comité pour les relations Nationales et  
Internationales de Jeunesse et d'Education  
Populaire

**CNDS**

Centre National de Développement du Sport

**CNF**

Commission Nationale de Formation

**CNOSF**

Comité National Olympique et Sportif Français

**COFAC**

Coordination des Fédérations des associations  
de Culture et de communication

**COSMOS**

Conseil Social du Mouvement Sportif

**CQP**

Certificat de Qualification Professionnelle

**DEJEPS**

Diplôme d'Etat de la Jeunesse,  
de l'Education Populaire et du Sport

**DESJEPS**

Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse,  
de l'Education Populaire et du Sport

**DTN**

Direction Technique Nationale

**EPCI**

Etablissement Public de Coopération  
Intercommunale

**FICEP**

Fédération Internationale Catholique  
d'Education Physique et Sportive

**FISEC**

Fédération Internationale Sportive  
de l'Enseignement Catholique

**OFAJ**

Office Franco-Allemand pour la Jeunesse

**UFF**

Unité de Formation Fédérale

**UGSEL**

Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre

**UNESCO**

Organisation des Nations Unies pour l'Education,  
la Science et la Culture

**SVAL**

Séjour de Vacances, Accueils de Loisirs



Fédération  
Sportive  
et Culturelle  
de France



**CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION**

CITHÉA COMMUNICATION

178, quai Louis Blériot. 75016 Paris

Tél. 01 53 92 09 00

[www.citheacommunication.fr](http://www.citheacommunication.fr)

[contact@citheacommunication.fr](mailto:contact@citheacommunication.fr)

**CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES :**

FSCF, D.R, Fotolia.fr, Istock.com

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LA FSCF**  
**CONNECTEZ-VOUS SUR** [www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr).